

ABONNEMENTS

SHERBROOKE — A domicile
UN AN, d'avance \$5.50
SIX MOIS, d'avance \$3.00
AU MOIS, d'avance \$0.50

LA TRIBUNE

REDACTION ET ADMINISTRATION

16, rue Wellington-Sud

SHERBROOKE, Qué.

Téléphone Bell, 971

Prrière de nous aviser sans délai de tout changement d'adresse afin d'obtenir une prompte distribution

TREIZIEME ANNEE — No. 221

SHERBROOKE, LUNDI, 30 OCTOBRE 1922

TROIS SOUS LE NUMERO

FORMATION D'UN NOUVEAU CABINET EN ITALIE

Le roi d'Italie demandé à Mussolini, le chef des Fascistes, de former un nouveau cabinet. -- Des attaques contre des journaux socialistes.

(Presse Canadienne)
ROME, 30. -- Signor Benito Mussolini, le chef des Fascistes, appelé par le roi d'Italie pour former un cabinet, est arrivé à Rome cet après-midi.

Mussolini est parti immédiatement pour le Quirinal où il a eu une entrevue avec le roi.

Contre les Bolchevistes
LONDRES, 30. -- La presse anglaise est divisée au sujet de la victoire des Fascistes en Italie.

Le fait que les Fascistes étaient opposés aux Bolchevistes leur a amené la sympathie des Anglais et l'on suit avec intérêt à Londres les développements de la situation politique en Angleterre.

Attaque contre les journaux
DONS, 30. -- Les bureaux du journal Secolo, de Milan, ont été attaqués et pillés par un groupe de cent Nationalistes.

Victoire complète des Fascistes
LONDRES, 30. -- Les forces triomphantes des Fascistes étaient aujourd'hui à prendre le contrôle du gouvernement de l'Italie.

Signor Mussolini doit rencontrer le roi aujourd'hui avant de former son cabinet pour remplacer le cabinet de Facta.

En dehors de la ville de Rome se trouvent des centaines de Fascistes qui attendent le mot d'ordre pour entrer dans la ville qui est décorée de toute manière en leur honneur.

Les communications avec la capitale sont, paraît-il, au pouvoir des Fascistes. On n'a cependant que peu de renseignements au sujet des mouvements des Fascistes, mais l'on sait que Mussolini est parti de Naples pour se rendre à Rome.

Le chef des Fascistes a averti l'ex-premier ministre Facta qu'il n'a pas l'intention de s'allier avec d'autres politiciens pour former un cabinet. Le roi a approuvé le mouvement révolutionnaire en disant à un chef du mouvement Fasciste qu'il avait confiance que ce parti donnerait au pays un gouvernement digne de la nation.

Mussolini a annoncé qu'il prendrait le portefeuille de l'intérieur et des affaires étrangères. Le général Diaz sera ministre de la guerre, et l'amiral Thaon di Revel, ministre des finances. Le député catholique Cavazoni fera aussi partie du gouvernement ainsi que le sénateur libéral Lusignoli, actuellement préfet de Milan.

NOUVEAU PRESIDENT



Sir Augustin EDWARDS, ambassadeur du Chili en Grande-Bretagne, qui a été nommé président de la Ligue des Nations.

CINQUANTE ANS JUGE ET 25 ANS AVOCAT

Le juge en chef de la Cour Supérieure à Québec reçoit un témoignage mérité de la part des hommes de loi.

(Presse Canadienne)
QUEBEC, 30. -- Plusieurs membres de la magistrature et du Barreau de Québec ont rendu un hommage mémorable à Sir François Lemieux, juge-en-chef de la Cour Supérieure, ici, samedi soir, en lui offrant un banquet en l'honneur du cinquantième anniversaire de son admission au Barreau et du vingt-cinquième anniversaire de son élévation au banc de la Cour Supérieure.

Plus de cent convives assistaient au banquet auquel on remarquait presque tous les juges et les avocats de la ville et plusieurs de l'extérieur. Le banquet qui fut offert par la magistrature et le Barreau était présidé conjointement par le juge Malouin et l'honorable Antonin Gaipeault, c.r., bâtonnier du Barreau de Québec.

Assis à la droite des présidents-conjoints se trouvait le jubilaire, tandis qu'à sa gauche se trouvait l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Parmi les autres convives à la table d'honneur se trouvaient le juge Martin, de Montréal; le juge Dorion, le juge Bernier et le juge Rivard, de Québec; le juge Déry, de Trois-Rivières; le juge Edouard Fabre-Surveyer, de Montréal; M. Ch. Lanctôt, assistant-procureur-général, et tous les autres magistrats de Québec.

Après le toast au roi, M. Edgar Rochette, président du Jeune Barreau, lut plusieurs lettres et télégrammes de félicitations au jubilaire. Ces lettres et ces télégrammes provenaient de sir James Aikins, lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba et président de l'Association du Barreau canadien; de l'hon. J. L. Perron, bâtonnier du barreau de la province de Québec; du juge en chef G. Lamothe, de la Cour d'Appel; du juge J. S. Archibald, Montréal; du juge D. Monet, de la Cour de la Seigneurie; de M. Alex. Riel, petit-fils de Louis Riel, de L. P. Lebel et d'autres.

L'hon. Gaipeault
L'hon. Antonin Gaipeault, qui proposa la santé du jubilaire, parla en termes éloquentes de la carrière du juge en chef Lemieux et dans ses remarques finales déclara que le barreau de Québec devait être fier d'avoir donné à la province son lieutenant-gouverneur, son premier ministre et procureur-général ainsi que le juge en chef de la Cour Supérieure.

La santé fut secondée par le juge Malouin, qui, après une amitié de plus de quarante-trois ans avec le jubilaire, retraça les progrès du jubilaire au barreau et termina en offrant au juge Lemieux ses sincères félicitations de ses collègues de la Cour Supérieure.

Lorsque sir François se leva il fut acclamé par les hôtes et profondément ému par la manifestation. Il offrit ses remerciements et rappela d'intéressantes anecdotes de sa vie de collègue, de sa carrière d'avocat et de juge. En terminant son discours il assura ses auditeurs que la manifestation ravivait son courage et son énergie pour le reste de sa carrière.

La santé de la magistrature fut proposée par M. Esébe Beaulieu et secondée par le juge Dorion, qui à son tour proposa la santé du Barreau.

Personne n'était assigné pour répondre à la santé du Barreau, mais comme on criait: "Taschereau! Taschereau!" le premier ministre se leva et prononça une courte allocution. Il rendit hommage au héros de la fête et remarqua que si l'on pouvait adres-

L'AMBASSADEUR ANGLAIS EST A OTTAWA

Il vient discuter avec le premier ministre King le renouvellement du traité de Rush-Bagot. -- Le Canada aura-t-il un ambassadeur à Washington?

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 30. -- Sir Auckland Geddes, l'ambassadeur anglais à Washington, est arrivé à Ottawa ce midi.

Il est compris qu'il vient discuter avec le premier ministre King et ses collègues le traité Rush-Bagot et d'autres questions qui intéressent le Canada et les Etats-Unis. Il sera aussi question, dit-on, de la nomination d'un ambassadeur du Canada à Washington.

LES GRECS SONT CHASSES DES BANQUES

Les Turcs s'emparent des dépôts dans les banques. -- Les musulmans remplacent les chrétiens.

(Presse Canadienne)
SMYRNE, 30. -- Le gouvernement nationaliste turc a séquestré les biens des banques grecques et a saisi les dépôts des Grecs dans les banques locales.

Tous les chrétiens employés dans les banques turques ont été congédiés et remplacés par des Musulmans.

CONTROLE QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE

(Presse Canadienne)
QUEBEC, 30. -- A propos du discours de l'hon. G. E. Amyot, au Conseil Législatif, le premier ministre a déclaré ce matin qu'il était heureux d'entendre l'honorable conseiller rendre un tel hommage à la régie des spiritueux.

Cependant, les opinions exprimées par l'hon. M. Amyot ne constituent qu'une appréciation générale de la politique de tempérance du gouvernement. Le gouvernement n'a pas l'intention de prendre la régie des brasseries comme l'a suggéré l'hon. G. E. Amyot.

EVACUATION DE LA THRACE

(Presse Canadienne)
CONSTANTINOPLE, 30. -- Le dernier train chargé de réfugiés est parti de la Thrace hier soir. La plus grande partie de la population grecque est déjà partie.

DEPENSES PROVINCIALES

(Presse Canadienne)
QUEBEC, 30. -- Le trésorier de la province, l'hon. M. Nicol, a déposé devant la chambre un état des mandats spéciaux émis par le lieutenant-gouverneur en conseil durant les dernières vacances parlementaires pour dépenses non-prévues dans le dernier budget.

Le montant total ainsi voté par le cabinet est de \$680,792.07 et tout est dépensé moins une petite somme de \$1.60. Il y a \$280,000 pour l'agriculture, \$167,293.67 pour timbres et licences, \$40,000 pour la protection des forêts, \$35,000 pour le service forestier et l'inspection des terres, \$100,000 pour les travaux publics, \$10,000 pour le monument du cardinal Taschereau.

CINQ PERSONNES TUEES

(Presse Canadienne)
NAPOLEON, Ohio, 30. -- Cinq personnes ont été tuées instantanément à dix milles d'ici lorsque l'automobile, dans laquelle elles se promenaient fut heurtée par un convoi de marchandises de la compagnie B. and O., à une traversée à niveau qui n'était pas gardée.

ser un mot de reproche à sir François était d'avoir dirigé une campagne de tempérance. Cette saillie fut accueillie par des rires et des applaudissements. Le premier ministre ajouta qu'il croyait qu'aujourd'hui sir François était revenu à de meilleurs sentiments.

Le premier ministre passa en revue ce qui a été fait pour l'administration de la justice dans la province. Il déclara que dans une province française comme Québec, avec sa mentalité française, il fallait des lois françaises.

Tant que je resterai à la tête du département du procureur général, ajouta-t-il, au milieu des applaudissements, je travaillerai sans cesse contre le projet d'unification des lois du Canada. Il déclara aussi que le temps était venu de simplifier le Code de procédure civile.

De courtes allocutions furent aussi prononcées par le juge Martin, de Montréal et M. Morris, c. r., de Sherbrooke.

UN LEGER INCENDIE

Un incendie s'est déclaré, samedi après-midi, au No 12 de la rue Brewster. L'origine du feu fut due à un tuyau dont on avait bouché l'orifice avec un carton au lieu de se servir d'une tôle pour ce faire. Des étincelles atteignirent le carton qui s'enflamma et le feu se répandit le long d'un mur. Les dommages furent cependant fort peu élevés en la circonstance.

UNE INVITATION AUX ETATS-UNIS

(Presse Canadienne)
WASHINGTON, 30. -- Les ambassadeurs anglais, français et italien ont invité formellement les Etats-Unis à prendre part à la prochaine conférence de paix du Proche-Orient à Lausanne, en Suisse.

La réponse à cette invitation ne sera pas donnée avant que les fonctionnaires des Etats-Unis aient discuté cette question.

CINQ CENTS MILLES A L'HEURE

Ce que l'on pourra faire avec l'aviation. -- Le tour du monde en huit jours.

(Presse Canadienne)
DETROIT, Mich., 30. -- Le brigadier-général William Mitchell, assistant-chef du service aérien des armées américaines, et détenteur du record de vitesse mondial, déclarait dernièrement que dans un espace de temps relativement court on aurait des machines aériennes qui franchiraient l'espace à raison de plus de 500 milles à l'heure, de sorte qu'on partirait de New-York au lever du jour pour aller dîner à Londres ou à Paris, de façon à revenir dans la métropole américaine avant la tombée de la nuit. La seule difficulté qui reste encore à rencontrer pour la réalisation de ce projet c'est la provision d'oxygène nécessaire à la respiration des aviateurs qui monteront ces machines. On est actuellement à faire des essais dans ce genre à Washington, et il se pourrait que les savants en arrivent à des résultats satisfaisants sous peu.

On est à organiser, ajoutait le brigadier-général, une excursion comme il ne s'en est encore jamais connue dans l'histoire des temps.

ON LE TROUVE MORT DANS SON LIT

(Presse Canadienne)
HAMILTON, 30. -- M. F. N. Mee de Toronto, qui logeait à l'hôtel Royal Connaught, samedi, a été trouvé mort dans sa chambre ce matin. Il avait une balle dans la tête. Le coroner Rennie fait une enquête.

ON LE TROUVE MORT DANS SON LIT

(Presse Canadienne)
HAMILTON, 30. -- Hamilton Telegraphs a battu M.A.A.A. par 3 à 1, samedi, dans une partie de la ligue interprovinciale.

Joute de billard

PHILADELPHIE, 30. -- Ralph Greenleaf, de New-York, a conservé son titre au billard samedi en battant Bennie Allen, de Kansas City, ancien champion, par 45 à 257.

Retour funèbre

LUNENBURG, N. E., 30. -- Le navire Bluenose, le champion de la course internationale, est arrivé aujourd'hui de Gloucester. Il n'y a pas eu de démonstration à cause de la mort tragique du matelot George Demone.

EXPOSITION DE QUEBEC

QUEBEC, 30. -- La commission de l'exposition provinciale, vient de rendre public le résultat de ses opérations financières pour l'année fiscale finissant au 31 courant. On accuse, cette année, un surplus de \$25,314.09, les dépenses ayant été de \$50,343.53 et les recettes de \$115,657.62.

La dernière exposition a été un succès, peut-être sans égal, cette année.

AVANT LA CRISE POLITIQUE



L'ancien premier ministre LLOYD GEORGE, et le nouveau, M. BON LAW, marchant ensemble avant la crise politique. Ils sont deux à séparer maintenant par les exigences politiques.

UN ECHEC POUR M. STILLMAN

(Presse Canadienne)
POUGHKEEPSIE, N.-Y., 30. -- Le juge Seeger, de la Cour Supérieure, a rejeté la motion de l'avocat de James A. Stillman, banquier de New-York, et démontré pourquoi la décision rendue par le juge Morschauer, de la Cour Supérieure, à White Plains, confirmant le rapport de l'arbitre Gleason, en faveur de Mme Stillman et de son fils, Guy, ne devrait pas être révisé.

Le juge a rejeté la motion "à son mérite", ce qui place toute la cause, y compris les actions de Mme Anne U. Stillman et la légitimité de Guy, sous la juridiction de la division d'Appel de la Cour Supérieure.

L'INDEPENDANCE DES PHILIPPINES

(Presse Canadienne)
MANILLE, Iles Philippines, 30. -- Une résolution a été présentée à la Chambre des Représentants demandant aux Etats-Unis de reconnaître le droit d'indépendance des Iles. La résolution a été référée à une commission.

La résolution demande au gouvernement américain de fixer une date pour la convocation d'un congrès constitutionnel qui rédigera une constitution sur laquelle sera fondée la République Philippine.

MORT D'UN BOXEUR

(Presse Canadienne)
NEW-YORK, 30. -- Sam Fitzpatrick, ancien promoteur de boxe et organisateur sportif, est mort dans un hôpital de cette ville.

IL EN RECHAPPERA

Nous sommes informés de l'Hôpital Général St-Vincent de Paul que M. Omer Elie, ce malheureux cultivateur, de Ste-Elisabeth de Warwick, qui a été gravement blessé au visage et au corps lors de l'explosion accidentelle d'un bâton de dynamite alors qu'il était à miner des pierres sur sa terre, vendredi dernier, prend sensiblement du mieux et qu'il est maintenant hors de danger.

TEMPERATURE

(Du Bureau Météorologique)
TORONTO, 30. -- Pronostics: beau, quelques averses locales, aujourd'hui et demain.

# Nos Courriers

## RICHMOND

—Il nous faudrait un bon correspondant pour Richmond. Prière de communiquer à ce sujet avec le Dépt. de la Correspondance, "La Tribune", Sherbrooke.

## VALCOURT

—Mme Tanguay, de Roxton Falls, accompagnée de sa fille, Mlle Juliette, et son fils, M. Victor, visitait sa fille, Mme De Cotret, cette semaine.

—M. Rodier, de New-York, est en visite chez sa mère, Mme Vézina.

—M. et Mme D. Pélouquin, de South Durham, visitaient la famille Jos. Bernier dimanche.

—Mme Bernard Hackanson, de St-Leon, passait quelques jours chez sa mère récemment.

—M. E. Petit se rendait à St-Hyacinthe, jeudi dernier pour affaires.

—Mlle Béatrice et Georgette Racine étaient de passage à Sherbrooke vendredi.

—M. T. Dupuis était à South St-Jacques, dimanche dernier, l'invité de Mlle J. St-Pierre.

—Mlle Marie-Anne Dupuis était à Waterloo pour affaires jeudi.

—A. Raymond Bissonnette est revenu de l'Ouest.

—Mme Nap. Robichaud est actuellement à l'hôpital St-Vincent au chevet de sa fille, Mlle Lalonde.

—Mlle Imelda Racicot, de Drummondville, est actuellement en vacances chez ses parents.

—M. Georges Bodard, qui était depuis quelque temps à Granby, est revenu chez son père.

## GRANBY

—Il nous faudrait un bon correspondant pour Granby. Prière de communiquer par lettre avec "La Tribune" Dept. des Correspondants, Sherbrooke. 216 J-N-O.

## COOKSHIRE

—M. Louis Maitais, tailleur de Di-  
\*no, de passage à Cookshire, chez M. J.-A. Brochu.

—M. L. Garon, employé à la Banque de Commerce, de Windsor, est venu dans sa famille pour quelques jours de repos. M. Garon souffre d'un œil.

## LA PATRIE

—Mme Vve Téléphore Simard doit nous quitter prochainement pour aller demeurer aux Etats-Unis. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

—A Scotstown vendredi, MM. Arthur et Dorat Lemire.

—A Scotstown, jeudi, Mmes W. D'Anjou, et G. Bienvenue, Raoul et Amélie D'Anjou.

—Mlle Marie-Ange Poulin est allée demeurer à Scotstown.

—Le passage en notre localité récemment MM. les abbés Ethier, de Charlevoix, Noël, de Notre-Dame des Bois, et Champagne, de St-Léon.

—Revenu d'un voyage à Sherbrooke, M. Odilon Dégauliers.

—M. et Mme Joseph Boutin ont eu la douleur de perdre leur jeune enfant mort de la diphtérie. Nos sympathies.

## GAPTEMES

—M. et Mme Joseph Piché sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rose-Ida. Parrain, M. W. Vieux; marraine, Mme Vve N. Piché, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Olivette-Ida, premier enfant de M. et Mme Evariste Lauzon, Parrain, M. Olivier Piché, oncle de l'enfant; marraine, Mme Vve M. Piché, grand-mère de l'enfant.

—Mme Vve M. Piché, de St-Pie est actuellement en visite chez sa fille, Mme E. Lauzon, et chez son fils M. Joseph Piché.

—M. Charles Duroire, son fils Camille, après avoir passé l'été dans l'Abitibi, sont revenus parmi nous.

—MM. P. Hardy et E. Cormier, promoteurs de notre paroisse, nous ont quittés pour aller passer l'hiver aux Etats-Unis.

—M. F. Carpien est parti pour un voyage à Saginaw et à Québec.

—M. le docteur et Mme Charles Demers nous quittent pour aller demeurer à St-Edouard de Lotbinière.

—Mlle A. Phéonise Leblanc, qui est dangereusement malade, nous a quittés pour l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke. Mlle Leblanc était employée au central. Mlle Victoria Leblanc la remplace.

—Mlle L. Hébert, de Charlevoix est entrée à l'emploi de Mme O. Desautels.

—De passage à Sher-

# PORTER CHAMPLAIN



### Reconstituant Incomparable

Demandez-le Partout

ment MM. le docteur J.-L. Faillé et Albert Leblond.

## BRONTPONTVILLE

—Nous avons besoin d'un bon correspondant à Bronptonville. Prière de communiquer avec: Dept. de la Correspondance, "La Tribune", Sherbrooke. jno.

## ST-MALO

—On annonce pour le 6 novembre le mariage de M. Henri Rougeau avec Mlle Marie Rossignol, tous deux de cette paroisse.

—Nous regrettons d'apprendre le départ de M. et Mme Napoléon Durand pour Sherbrooke, où ils résident au "Avenir". Leur fils Eugène a acheté leur propriété ici.

—M. E. Leblanc, son fils Laury, M. Ernest Crête, ainsi que M. A. Levesque à Sherbrooke mardi pour affaires.

—M. Joseph Drouin vient de vendre sa terre à M. Armand Rougeau.

—De passage ici cette semaine, M. E. Nolette, de Cookshire, M. et Mme Adèle Vieux, M. et Mme Louis Lafleur, de Ste-Edwidge, M. et Mme E. Durand, de Barford, Mlle B. Lafortune, de Paquetville.

## COATCOOK

—Mme A. Richer est allée à Montréal assister aux funérailles de son frère, M. Charles Bernier, tué accidentellement.

—M. Ls. Olivier et sa mère, Mme Modeste Olivier, ainsi que M. Frank Olivier, étaient récemment de passage chez M. Louis Durand en route pour Berlin, où ils sont retournés accompagnés de M. Louis Durand.

—Mme Euchariste St-Pierre est allée à Sherbrooke dernièrement en visite chez Mme Boisvert.

—M. Hamel, de Sherbrooke, de passage ici mercredi pour affaires.

—M. et Mme Cyrille Fortier à la messe en promenade chez des parents.

—M. Joseph Richard se rendait à Sherbrooke cette semaine rencontrer le voyageur de MM. Granger et

Frérot.

—Mme Joseph Audet partait mercredi pour une promenade chez son fils, M. Nap. Audet à Sherbrooke.

## ARSENAL-CHAMPAGNE

—Mercredi matin, à l'église St-Jacques l'Évangéliste, M. Eugène Champagne, fils de M. Azarie Champagne, boucher, conduisait à l'autel, Mlle Yvonne Arsenault, fille de M. Benjamin Arsenault. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé L.-N. Caron. L'heureux couple est parti pour Berlin, N. H., où il résidera.

—Mme J.-A. Lavoie partait récemment pour une promenade aux Etats-Unis et visitera des parents et amis à Providence, Woonsocket, Spencer, Worcester et Newport, Vt.

## FEU EUDORE LANCAUX

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Eudore Lancaux survenue vendredi soir. Quoique malade depuis près de dix ans rien ne faisait prévoir une fin aussi proche; aussi son décès presque subit a-t-il douloureusement surpris tous les siens et ses nombreux amis.

Le défunt était âgé de 63 ans et dix mois. Lui survivaient trois fils: Emile, de Dixville, Léonide, de St-Herménégilde, et Aime, employé à la Banque Royale ici, et trois filles: Mmes Alma, Aldéa et Béatrice. Il demeurait dans notre ville depuis six ans après avoir habité St-Herménégilde de nombreuses années.

Ses funérailles ont eu lieu lundi en l'église St-Jean l'Évangéliste au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son fils Aimé et les porteurs étaient: ses deux fils Emile et Léonide et MM. Philippe Leblanc, Richard Quimette, Aimé Goyette et A. Bissonnette. Le service fut chanté par M. le curé L.-N. Caron. Les élèves du couvent assistaient en corps comme marque de sympathie à leur compagne, Mlle Béatrice. La chorale St-Jean avait chargé de la partie musicale.

Remarqué parmi les parents et amis venus pour assister aux funérailles: MM. et Mme Richard Quimette, de Dixville, Mme Bissonnette, de Beecher Falls, M. et Mme Lucien Simard, d'East-Herford, M. et Mme E. Lancaux, de Dixville, M. et Mme L. Lancaux, de St-Herménégilde, Mlle Marie Simard, d'East-Herford, M. et Mme Fernand Simard, d'East-Herford.

Nos sympathies sincères à la famille.

—M. Léo Corriveau, autrefois de Drummondville, est maintenant employé à la succursale locale de la Banque Royale du Canada.

—Mme T.-E. Garceau actuellement en visite d'une couple de semaines chez M. et Mme Bertrand à Sherbrooke.

—Mlle A. Perras est maintenant employée au bureau de poste succédant à Mlle Béatrice Allain.

—M. T.-E. et Eug. Garceau sont allés faire une expédition de chasse à Grand Bois où ils sont accompagnés de M. Boucher.

—M. Joseph Pariseau, restaurateur, est de retour depuis jeudi d'un voyage de chasse de quelques jours et a en la bonne fortune de tuer un chevreuil.

## PLESSISVILLE

—Mme J.-C. Gingras nous a quittés pour Winnipeg, après avoir passé un certain temps auprès de ses parents, malades à l'hôpital.

—M. A. Mailhot, de Warwick, visitait dimanche dernier, ses parents et amis.

—Mlle Cinq-Mars, de Sacré-Coeur de Marie, visite ses cousines, Mmes P. Paré et C.-E. Gosselin, après avoir passé une couple de semaines à Québec.

—M. Ant. Boulanger nous est revenu d'un séjour passé à Montréal.

—M. U. Tourigny, comptable à la Banque d'Hochelaga de Warwick, passait le dimanche dans sa famille.

—MM. Hamel et Descoteaux, représentants de la maisons Procter and Gamble, étaient de passage dans notre localité, ces jours derniers.

—Mme Eug. Savoie, ainsi que sa soeur, Mme Hypwell, ont été à Québec ces jours derniers.

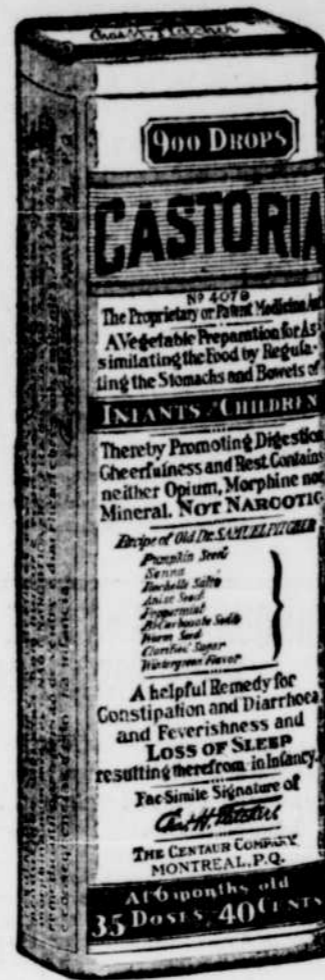
—Mlle et M. Olivier, de St-Agapi,

# L'Annonce Honnête

VOICI un sujet qui est d'autant plus fréquemment discuté que ceux qui ont une tendance à exagérer sont nombreux. Cependant, existe-t-il un seul médecin qui vous ait dit que les propriétés médicinales que nous attribuons au Castoria de Fletcher soient déraisonnables? Demandez-leur. Nous ne répondons pas nous-mêmes, car nous savons quelle sera leur réponse.

Qu'il possède aujourd'hui toutes les qualités qu'on lui a attribuées durant ses premières années, est prouvé par son usage sans cesse croissant, par la recommandation de médecins éminents et par notre promesse que sa qualité sera toujours maintenue.

Le Castoria de Fletcher est strictement un remède pour les bébés et les enfants. Il est annoncé honnêtement sans une affirmation de plus que son usage depuis plus de 30 ans a prouvé. Ce n'est pas un remède d'adultes pour toute la famille et tous les maux qui affligent l'humanité.



## Les enfants pleurent pour avoir le

# CASTORIA

### de Fletcher

#### SOINS SPECIAUX DES BEBES

Tout le monde admet que le bébé doit avoir son propre lit. Il est plus rationnel pour un enfant de dormir avec des adultes que d'employer un remède destiné à un homme pour essayer de régulariser le délicat organisme de ce bébé. Ces deux choses ne devraient pas exister. Elles ne seraient pas non plus tolérées par des spécialistes pour les maladies des enfants.

Votre médecin vous dira que le remède destiné au bébé doit être préparé avec un plus grand soin même que sa nourriture.

L'estomac d'un bébé, lorsqu'il est en bonne santé, est trop souvent dérangé par une nourriture mal appropriée. Pensez-vous, pour un moment, de donner à votre enfant malade autre chose qu'un remède préparé spécialement pour les bébés et les enfants? Ne vous laissez pas tromper.

Prenez bonne note de ceci: il est important, mères, que vous vous rappeliez que, pour bien fonctionner, les organes digestifs de votre bébé doivent recevoir un soin spécial. Aucun bébé n'est si anormal que les résultats désirés peuvent être obtenus de l'usage de remèdes préparés spécialement pour les adultes.

### Le Veritable CASTORIA porte toujours

la signature de

## Chas. H. Fletcher

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

# Pour la Toux

Ce n'est pas tout de calmer l'irritation et d'arrêter la toux, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un tonique effectif réunissant les propriétés du goudron, ainsi que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et d'autres médicaments précieux. Quelque soit la gravité de la toux on en obtient presque toujours un soulagement immédiat.

La vente immense du Sirop Mathieu est preuve de son mérite.



# SIROP DE GOUDRON ET EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu ARRETE LA TOUX

En vente partout, gros flacons.

CHE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.  
Pour un rhume sévère, on recommande les Poudres Nerveuses Mathieu avec le Sirop. Elles soulagent la fièvre et arrêtent les douleurs dans les membres et le dos. En vente partout, 25 cts. la boîte. 2-21

## Feuilleton de La Tribune

# Le Fils Unique

Par Claude Montorge

No 23

On prendrait la le bateau pour Caen; on visiterait la ville et l'on partirait délibérément vers le mont Saint-Michel. La célèbre abbaye devrait être le but de la promenade. Peut-être, si le temps le permettait, trait-on jusqu'à St-Malo, la ville des corsaires, et l'on rencontrerait de nombreux amis.

Quand René eut exposé son programme, Geneviève battit des mains; acquiesça à la corde en signe de contentement; Paul laissa échapper un rire involontaire, raquette et accéda, qui tenait du grognement et du gémissement, et il rougit aussitôt jusqu'à la racine des cheveux pour voir donné une manifestation de joie qu'il jugeait incongrue. Hubert de Fréville essaya avec énergie les vers d'un longon dont il ne se sentait que dans les occasions sérieuses qu'il fixa avec précautions devant ses yeux, pour mesurer avec exactitude, au compas, le nombre de kilomètres qu'il aurait à parcourir. Sa suite d'ingénieurs le remettaient en alerte sur les situations aux approximations mathématiques. Cécile se mit au pia-

no et donna les premières notes du chant du départ et André Perreux se frotta les mains à en faire jaillir des étincelles.

Quant à M. Givraines, il porta vivement son esprit du côté de ses affaires, consulta un calepin, prit des notes et conclut:

—Rien ne nous empêche de faire un voyage.

—Je l'espère bien, s'écria Mme Givraines; nous avons une charmante occasion de prendre un peu de franchise gaité tous ensemble.

Le vieux docteur Perreux déclara: —Je vous accompagnerai à titre de médecin; j'emporterai des cachets contre le mal de mer et ma trousse pour les accidents de la route, si René est au volant.

—Pour rassurer M. Perreux, Hubert conduira la première voiture à une allure modérée de convoi, et le suivra, à une distance suffisante pour que nous ne soyons pas incommodés par la poussière.

—M. Givraines et M. Perreux marchaient en tête de la cohorte. Ils s'étaient attribué la fonction de régler partout les détails matériels, de se consulter pour le choix des hôtels, pour l'ordonnance des repas.

La descente des hauteurs de Fréville se fit à une allure incapable de donner de l'inquiétude aux plus timorés.

L'air du matin était d'une fraîcheur enivrante; il caressait les joues des jeunes filles, saturé de parfums et d'arômes. Il exaltait en elles cette délicieuse sensation de partir, de s'élever à des horizons nouveaux, de ravir son âme et ses yeux dans la contemplation de contours harmonieux, de paysages imprévus.

Un buisson fleuri, un pré fauché et répandant dans l'air des bouffées tièdes d'odeurs d'herbes séchées, un berceau fait de rosiers et surchargé d'un pesant fardeau de roses rouges, arrachaient des exclamations de plaisir aux voyageurs.

La brise, en se jouant dans leurs cheveux, aurait leurs âmes printanières, les jetait en ces dispositions fortunées où l'on est apte à joir à l'ex-cès de la moindre faveur du sort, où la vue d'un paysage agréable, l'audition d'une harmonie délicate, éveillent des vibrations exquises dans la sensibilité.

Les automobiles parvinrent au quai de Southampton, au moment où les voyageurs commençaient à embarquer sur "le Gazelle" un bateau à aubes qui fait le service entre le Havre et Caen.

Les autos furent promptement descendues sur le pont avec des grues et solidement amarées.

Les voyageurs s'installèrent sur les bancs de bois de la passerelle, peinte en blanc, éblouissante de propreté.

Sur cette plate-forme, l'écurante odeur de goudron et d'huile chaude qui monte des machines n'arrivait pas à la passerelle se trouvait au ras du quai où une foule nombreuse de curieux attendait.

Dans les étroites cafés et les minuscules restaurants qui donnent au quai, dans cette partie ancienne de la ville, une note si pittoresque, des servantes en tabliers blancs, affairées, étendaient des nappes sur de petites tables. Sur le quai circulaient des Anglais hauts et secs, des Anglais maigres, au nez surmonté de grosses lunettes, des Marocains et des nègres.

Un grand navire venait de pénétrer dans le bassin, remorqué par deux "Abelles", et devant lui un grand pont métallique s'élevait pour lui livrer passage.

Un autre transports venait d'aborder au quai d'Escale et la foule débattait un moment son attention de la petite "Gazelle" pour observer les deux colosses.

Des mouettes gracieuses volaient mollement dans l'air léger et se précipitaient parfois en paillassant sur une proie qu'elles avaient aperçue à fleur d'eau.

À droite, dans un endroit abrité, des barques aux voiles déployées étaient amarées les unes près des autres, pareilles à de grands oiseaux aux ailes triangulaires offertes à la brise.

La sirène de la "Gazelle" émit une espèce de crochonnement qui se transforma progressivement en un hurlement voilé, plus ou moins.

Les derniers passagers accoururent, s'emparèrent de plants qu'ils disposèrent au mieux de leur agrément.

Bientôt, le bateau s'ébranla, quitta le quai. La caravane d'amis était sur la passerelle qu'elle occupait

ainsi que M. Lemaire, de Montréal, visitait dernièrement la famille Huard.

—Mme Veilleux est partie pour les Etats-Unis, en promenade.

—M. et Mme F. Montreuil, de Lourdes, étaient de passage ici, assistant aux funérailles de M. Ed. Mercure.

—M. et Mme Raymond, de Danville, étaient dans notre localité récemment.

—M. et Mme W. Beaudoin sont revenus d'un voyage de notes à Lowell et Manchester.

—Mme F.-X. Lévesque est allée à Victoriaville, visiter sa fille et un pensionnat.

—M. et Mme S. Painchaud sont aussi revenus d'un voyage de noces de Montréal.

—M. Ed. Germain est allé dernièrement à Victoriaville pour affaires.

## FUNERAILLES

—Mardi, à neuf heures, eurent lieu les funérailles de M. Edmond Mercure, décédé à l'âge de 71 ans. Il laissa pour sa femme, Mlle Marie Mercure, trois fils, J.-Baptiste, Stanislas et Joseph, une fille, Concordie. Nos sympathies à la famille.

—Le même jour avaient lieu les funérailles de J.-Marie-Maurice Laliberté, décédé à Lachine, après une courte maladie. Son service et sa sépulture eurent lieu ici, au milieu d'un concours de parents et d'amis. Le report défunt laisse pour veuve sa perte son épouse et quatre enfants en bas âge.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

## QUARANTE-HEURES

—Jeudi le 19, commença en cette paroisse l'exposition solennelle des Quarante-Heures. A 9 heures fut chantée la messe d'ouverture par M. l'abbé G. Dubé, vicaire de Princeville, assisté des MM. les abbés E. Castonguay, curé de N.-D. de Lourdes, et A. Joneas, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

—Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé F.-X. Lefebvre, curé de St-Pierre-Baptiste. Durant la messe M. l'abbé A. Tardif toucha l'orgue.

La messe du second jour fut chantée par M. le curé de St-Pierre-Baptiste et M. l'abbé B.-P. Boyd, curé d'Inverness, chanta la messe de clôture.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M. O. Pinard, de Ste-Sophie, sont allés assister au mariage de M. Jos. Doucet qui a eu lieu à huit heures dans l'église de Victoriaville.

—M. et Mme F. Doucet, M. et Mme Alf. Doucet, leur fille Aldéa, ainsi que M.

**McMANAMY & WALSH**  
Stocks, Débentures, Grains  
Edifice Whiting Tél. 25  
Obligations, ville de Sherbrooke, de toutes  
dénominations.  
Fil privé. — Cotations directes.

# LA TRIBUNE DE SHERBROOKE

**A VENDRE**  
FERMES, PROPRIETES DE VILLE,  
COMMERCES ET HOTELS  
Voyez: **J. O. ROYER**  
AGENT D'IMMEUBLES  
50, rue King-Ouest, Chambre 2  
Téls: 1262 et 2943

SHERBROOKE, LUNDI, 30 OCTOBRE 1922

TROIS

## Savon Sunlight

Pureté et qualité sont la note dominante du Savon Sunlight. Contrairement à bien des gros morceaux, il ne contient pas de remplissage inutile et nuisible pour le linge. L'huile de coco qu'on y emploie est si pure, si douce qu'on en pourrait faire un aliment. Huiles de coco et de palme—les deux merveilleux nettoyeurs mêlés au Sunlight—font de cet excellent savon le plus efficace et le plus économique que vous ayez jamais employé. C'est du savon pur de part en part.

LEVER BROTHERS LIMITED  
Toronto



## L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR

LE SYSTEME DES RENTES VIAGERES DU  
GOUVERNEMENT DU DOMINION

offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de \$50 à \$5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois.

Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement.

Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage.

Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Cette rente est exempte de toute saisie.  
Elle est exempte de tout impôt fédéral.  
Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.

**GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA.**

S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastien, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa, pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.



## Comment on augmente les Ventes de Vêtements

par Longue Distance

Extraits de récents rapports :

"Le Longue Distance nous a apporté tant de commandes que nous allons être obligés d'agrandir nos ateliers."  
"J'ai essayé le service de Station-à-Station et je l'ai trouvé très commode pour faire des ventes dans des endroits éloignés."

"Grâce au Longue Distance nous faisons de bonnes affaires sans beaucoup de stock. Quand il nous faut quelque chose nous appelons les marchands de gros."

"Nous appelons nos clients des villes environnantes quand nous sommes prêts pour l'essayage."  
"Une maison bien connue d'Ottawa nous écrit : "Nous employons souvent le Longue Distance de préférence à une lettre."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

**J.-E. CHOQUETTE**  
Gérant

Chaque Téléphone Be est une Station de Longue Distance.



## LE MAGISTRAT A TROUVE SUFFISANTE MATIERE A PROCES

Joseph S. Gagnon devra subir son procès sous l'accusation d'avoir disposé des effets qui n'étaient plus siens. — Le cautionnement d'un accusé est forfait. — La loi Scott.

Trois causes ont été entendues par le magistrat Lemay siégeant en Cour locale, samedi.

Albert Gobeil accusait Onésime Lauzon d'avoir violé la loi de Tempérance du Canada. Le défendeur fut reconnu coupable et condamné à \$50 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Olivier Carpentier contre Alfred Roux, de Magog, pour attentat à la pudeur. L'accusé était en liberté provisoire en attendant son procès, mais fut défait quand celui-ci fut appelé. Le cautionnement qu'il avait fourni, soit \$1,000.00 fut déclaré forfait par la cour.

Joseph S. Gagnon, cultivateur, était accusé par le notaire O. A. Bégin, de vol. Les allégués contre le défendeur étaient qu'il a vendu des effets qui ne lui appartenaient plus et qui étaient la propriété du plaignant au moyen d'un acte de vente par rémère. L'enquête préliminaire fut entendue et la cour, trouvant suffisante matière à procès dans la preuve telle que soumise, condamna le prévenu à subir son procès aux prochaines assises de la cour criminelle de ce district.

## POUR LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Si vous vous proposez un voyage à l'occasion du jour d'Actions de Graces, que pensez-vous de Québec? Le Québec Central, est particulièrement commode, les trains laissent Sherbrooke à 7 h. 55 a.m. tous les jours et à 4.15 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Québec à 1 h. 50 p.m. et 10.00 p.m. respectivement. Au retour, les trains laissent Québec à 7.15 a.m. tous les jours excepté le dimanche et à 3.00 p.m. tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 1.00 p.m. et 8.50 p.m. respectivement. Service de wagons réfectoires sur tous les trains, et service de wagon Pullmans sur les trains du jour. Les agents de billets de gare: J. A. Méthivier, agent local des billets, Bâtisse Q.C.R. et le département général des passagers, Sherbrooke, seront toujours heureux de vous donner des renseignements à ce sujet.

## MARIAGE

DUMAS-RUEL

Mercredi dernier, le 25 courant, a été célébré, en la cathédrale, le mariage de M. Philias Dumas avec Mlle Rose-Aimée Ruel. M. Alphonse Dumas, frère du marié, lui servait de témoin et M. Ferdinand Ruel, père de la mariée lui servait de témoin. La mariée portait un joli costume bleu marine avec garnitures grises et blancs ses bras un gentil bouquet de roses Beautés Américaines.

Après la cérémonie nuptiale un délicieux déjeuner fut servi chez M. Ruel, père de la mariée, puis le souper fut pris chez Mme Alphonse Dumas, mère du marié. La veillée se passa des plus agréablement avec un joli programme de musique et de chant.

Parmi les convives on remarquait: MM. et Mmes Alphonse Dumas, Ferdinand Ruel, Joseph Dumas, Edouard Barlow, Napoléon Poliquin, Edmond St-François, Baptiste Gagné, Antoine Gosselin, Ernest Fontaine, Philias Doyon, Tréfié Lauzon, Léon Sigouin, M. Arthur Dumas, Mlle Rose Sigouin, M. Adélard Dumas, Mlle Georgianna Doyon, M. P.-F. Ruel, Mlle Rose-Aimée Couturier, M. Ernest Robidoux, Mlle Mary Ruel, M. Orlva Couture, Mlle Jeannette Ruel, M. Philippe Cabana, Mlle Aïda Couturier, M. Ernest Ouellette, Mlle Abbia Desnohau, M. Orlva Couturier, MM. et Mmes Léon Phaneuf, Nazaire Landry, M. Joseph Durand, Mlle Bertha Frappier, MM. et Mmes Paul Lessard, Alphonse L'Heureux, Mme Robidoux, MM. et Mmes Albert Blanchette, Alfred Tanguay, M. R. Farard, Mlle Rose Robidoux, M. Armand St-Pierre, Mlle Robidoux, M. Ernest Thivierge, Mlle Alice Sigouin, M. Albert Kinkade, M. Oscar Hénaire, Mlle Béatrice Breton, Mlle Marie-Anne Doyon, MM. Léon Sigouin, Joseph Cadorette, Frank Cadorette, Mlle Eva L'Heureux, M. Emile Bernard, Mme Frappier, Mlle Irène Frappier, Mme Tanguay, MM. Armand Gingués, Gédéon Lamontagne, Joseph Roy, Windsor Mills, Joseph Couture, Mlle Clarine Durand, M. Raul Blanchette, M. Caméno, M. Henri Lacharité, Mlle Florida Lavergne, M. F. Gravel, M. Wilfrid Vallières, Edgar Dubois, Sylvia Labrecque, W. Comeau, Pierre Vallières, Paul Vallières, Sam. Gosselin, O. Blodreau et plusieurs autres invités dont les noms nous échappent.

## DECES, HIER SOIR, DE M. L'AVOCAT G.-H. ST-PIERRE

La fin de ce citoyen bien connu fut des plus inattendues quoiqu'il était alité depuis un mois. — Reçu membre du barreau il y a trente-neuf ans.

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Georges H. St-Pierre, Conseiller du Roi, survenu hier soir, à 10 heures, à l'Hôpital Général St-Vincent de Paul où il était malade depuis près d'un mois. Depuis son entrée à l'hôpital c'est hier qu'il para le plus en bonne voie de guérison de sorte que sa mort, hier soir, fut une surprise pour tous les siens et ses amis. Il fut terrassé par une maladie cardiaque.

Le défunt laisse, pour le pleurer, son épouse; cinq filles, Thérèse, Marguerite, Joseph, Cécile et Léonie, et trois garçons, Eugène, Hector et Georges. Il laisse trois frères, M. J. C. St-Pierre dentiste, de Sherbrooke; M. Joseph St-Pierre, de Boston, et M. Frank St-Pierre, marchand, de Sherbrooke-Est.

La dépouille mortelle du défunt repose actuellement à sa résidence, 99 rue Queen, et sera transportée à la gare du Grand Tronc, mercredi matin, à 11 heures, et de là à Contrecoeur où aura lieu l'inhumation. Vendredi matin, à 9 heures, sera chanté le service en la cathédrale.

Le disparu était avocat depuis 1883 et était des mieux connus et des plus estimés à Sherbrooke où il pratiqua sa profession durant de longues années et s'occupa aussi d'industrie. A la famille affligée vont nos plus profondes condoléances.

## SYNDICATS OUVRIERS ET OEUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

Aux employés de magasin, de bureau et aux membres de l'A. C. J. C.

Une réunion d'un cachet particulier aura lieu lundi prochain, 5 novembre, à la salle des Ouvriers, 50 rue King, à 8 h. 15 p.m.

A l'occasion du premier concert bonnancier qu'il donne depuis le début de la nouvelle année académique, le cercle LaRoque de l'A.C.J.C. est heureux d'inviter à sa fête tous les Employés de Magasin et de Bureau. Les membres du Conseil central des ouvriers seront aussi présents.

**BUT DE L'ASSEMBLEE**  
Il va s'agir de réorganiser le syndicat des Employés de Magasin et de Bureau. Il y aura élection des officiers du nouveau comité. On fera également le choix des délégués au Conseil Central.

On sait déjà que le dit Conseil demandera son incorporation au cours de la session provinciale, cet automne. Telle est aussi sa résolution, de former, d'ici au mois de janvier prochain, le plus grand nombre possible de syndicats, afin de pouvoir leur proposer ensuite les "assurances ouvrières", dont il a, depuis quelque temps, fait une étude sérieuse.

**QUE L'ON VEUILLE BIEN  
REPRENDRE A L'INVITATION**  
Nous n'en doutons pas, les Employés de Magasin et de Bureau seront nombreux le 6 novembre, à la salle des Ouvriers. Ils comprennent l'importance des syndicats catholiques et nationaux. D'autre part, ils s'ignorent point que l'oeuvre du syndicalisme n'est pas toujours facilement acceptée par la classe ouvrière. Le Conseil Central peut espérer que le groupe d'élite auquel il fait appel pour le 6 novembre, ne manquera pas de lui prouver sa sympathie et de lui prodiguer ses encouragements.

**PAROLES DE BENOIT XV**  
Le cœur du Pape est avec ceux qui organisent des syndicats catholiques d'ouvriers.

## ECHOS DE RICHMOND

(De notre correspondant)  
RICHMOND, 30 — Un incendie s'est déclaré ici détruisant complètement la bâtisse située en arrière de l'hôpital anglais "Hales Home". Cette bâtisse servait à abriter les voitures ainsi que les produits destinés pour l'hôpital; on s'en servait aussi comme de glacière, mais heureusement la bâtisse était à peu près vide lors de l'incendie car on parvint à sauver une partie de son contenu. Les pertes sont de plusieurs cents plusieurs l'origine du feu est inconnue.

M. Cément Marchand, électricien, employé au Grand Tronc, vient d'installer un appareil "Radio" chez lui, ce qui lui permet d'entendre et de faire entendre à ses amis de jolis concerts donnés à une distance de plus de 1200 milles.

M. Luce, de Jeffrey, J., vient de prendre la gérance du magasin de M. J. A. Hudon.

M. A. Ferland, inspecteur pour les grains de semence, était de passage en notre ville ces jours derniers.

M. et Mme Charles Boisvert, de l'Avonir visitèrent des parents à Richmond, récemment.

## UN SERIEUX INCENDIE, RUE WELLINGTON

Les flammes causent pour près de \$3,000 de dommages à la maison de M. A. Charest, rue Wellington-Sud, samedi. — Poêle allumé avec de la gazoline. — Brûlures aux mains.

La brigade du feu sortit samedi en réponse à un appel pour un incendie qui venait de se déclarer dans une maison portant le numéro 280 de la rue Wellington-Sud et la propriété de M. Alphonse Charest. A leur arrivée les flammes avaient déjà fait des progrès et ne purent être éteintes qu'après avoir causé des dégâts considérables.

M. Charest était à allumer un poêle et se servait de gazoline dans ce but lorsque soudainement il se produisit une explosion et les flammes se répandirent partout dans la pièce avec une rapidité étonnante. M. Charest effectua immédiatement sa sortie et vit à faire appeler les pompiers cependant que son mari essayait, mais en vain, d'arrêter la marche de l'incendie. Quand les pompiers arrivèrent le feu était rendu sous le toit de la maison et la maison, de trois étages et en bois, était presque entièrement la proie des flammes.

Les trois planchers furent détruits et les meubles subirent des dommages considérables par la fumée et l'eau. Ce n'est qu'après une lutte ardue de trois quarts d'heure qu'on put contrôler cet incendie.

Les dommages causés sont d'environ \$3,000 et sont presque tout recouverts par des assurances. M. Charest, en combattant la marche des flammes fut assez gravement brûlé aux deux mains.

## PAS SI GRAVE

L'ambulance Jalbert se rendit à toute vitesse, samedi après-midi, près de la traverse du Grand Tronc, on on l'avait appelée, pour y cueillir un nommé Désiré Marcoux, cultivateur à Stoke, qu'on pensait s'être fait blesser par le convoi du Grand Tronc entrant en gare à 3 heures. Quand le convoi passa à la traverse de la rue King on vit Marcoux tomber, les autres disant frappé par la locomotive et les autres prétendant qu'il fut par les barrières de protection qu'on baissait alors. Transporté à l'Hôpital Général St-Vincent de Paul, Marcoux fut examiné par le Dr Daignault qui constata que le bras, loin d'être grave, n'était même pas lésé, puisque Marcoux ne souffrait d'aucune contusion.

## L'AGENCE EXCLUSIVE DES PRODUITS SOMMERS

La maison Sommers, de Montréal, qui s'occupe tout spécialement de la confection des vêtements de haute qualité pour dames, a décidé d'établir au Canada une chaîne de magasins ayant l'agence exclusive de ses fameuses lignes.

Il n'y a pas de doute que cette innovation sera fort appréciée de nos élégantes et qu'elle contribuera à faire connaître davantage les produits de la maison Sommers.

A Sherbrooke, le magasin possédant l'agence de tels produits sera sous la direction personnelle de Mmes Baïs et Bennet, dont l'établissement, situé au no 88 de la rue Wellington Nord, jouit chez le public acheteur d'une réputation bien méritée.

## RETRAITES FERMEES CHEZ LES FRANCISCAINS

Une série de retraites auront lieu au monastère des RR. PP. Franciscains, chemin de Lenn-ville, aux dates suivantes :

Du 9, jeudi, au 13, lundi, novembre, retraite pour les ouvriers.

Retraite pour les Voyageurs de Commerce, du jeudi 7 décembre au lundi 11 décembre.

Retraite pour les membres de l'A. C. J. C., du vendredi 15 décembre au mardi 19 décembre.

Ceux qui désirent suivre l'une de ces retraites devront s'adresser à M. J.-W. Genest, organisateur des retraites fermées, chambre 16, Monument National.

## AU THEATRE PREMIER

Aujourd'hui seulement est à l'affiche, au programme du théâtre Premier, un numéro spécial, "La Valée des Hommes Silencieux". C'est une histoire qui se déroule près des Montagnes Rocheuses, dans l'Ouest Canadien et dont les acteurs sont des Canadiens-français. Alma Rubens remplit le principal rôle dans cette pièce.

## ORDRES CONFERES

Hier matin, à 6 heures 30, en sa chapelle privée, Monseigneur l'Evêque a conféré le diaconat à M. l'abbé Tra Bourassa, les deux derniers Ordres mineurs à M. l'abbé Antonio Dupuis et la tonsure à M. Alfred Fortin.

## LA CLIENTELE DE PLACEMENT

Trouvera dans cette liste de quoi répondre aux besoins du portefeuille sérieux—valeurs de bon aloi, prix et rendement conformes au marché.

CITE DE QUEBEC, 5 1/2%—1932	5.49
CITE DE SHERBROOKE, 5%—1931	5.50
VILLE MONTREAL-SUD, 5 1/2%—1937	5.50
VILLE SHAWINIGAN FALLS, 5 1/2%—1925	5.50
TROIS-RIVIERES Ecoles, 5 1/2%—1933-47	5.50
MONTREAL PUBLIC SERVICE, 6 1/2%—1924	6.50
MONTREAL PUBLIC SERVICE, 5%—1942	6.10
MONTREAL TRAM-POWER, 6 1/2%—1921	5.80
WAGAMACK, 6%—1931	7.35
SAGUENAY-PULPE, 6 1/2%—1925-31	7.00

Toute diligence apportée à l'exécution des commandes par la poste. Pour lots variés, demander notre liste quotidienne.

ACHAT-VENTE: Fonds d'Etat canadiens—Bons de la Victoire et Emprunt de Guerre; effets publics de toutes catégories—provinces, grandes villes, écoles et tabacques, aux meilleurs cours du marché.

## RENE-T. LECLERC

INCORPORÉE  
MONTREAL 160, rue S.-Jacques  
QUEBEC 74, rue S.-Pierre

## BELLE FETE AU LAC MEGANTIC

(De notre correspondant)

LAC MEGANTIC, 30 — La paroisse de Ste-Agnes de Mégantic vient d'élever un magnifique monument au Sacré-Coeur. Tous les paroissiens se firent un devoir d'assister à cette impressionnante fête religieuse. Sa Grandeur Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, présida à la bénédiction accompagnée de MM. les abbés O. Martin, de l'Ecole Normale de Sherbrooke, et H. A. Simard, curé de la cathédrale, ainsi que de Mgr O. A. Gagnon, P. D., du séminaire de Sherbrooke. Parmi les prêtres présents on remarquait MM. les abbés Bernier, LaRoche et Tremblay, de cette paroisse, Michaud, curé de St-Romain, Leduc, curé de St-Alphonse de Winslow, Boucher, curé de Piopolis, Gauthier, curé de Spaulding et Lacombe, curé de Springfield.

M. l'abbé N. Pepin, professeur au séminaire St-Charles, fit le sermon de circonstance.

Après la cérémonie, M. le curé Bernier présenta une adresse à Mgr Larocque qui répondit en termes émus.

## AU THEATRE CASINO

"La Jeune Fille des Pins" est un drame basé sur la rude vie des pionniers du Nord-Ouest de notre continent. Son intrigue est fascinante par son originalité et les acteurs qui l'interprètent, Jane Nival, comme premier rôle tout particulièrement, sont tous des étoiles du cinéma et fort populaires pour leurs jeu impeccable et pour leur grande maîtrise à rendre les scènes les plus frappantes. Cette vue spéciale sera représentée au théâtre Casino, aujourd'hui et demain.

## A LA CATHEDRALE

Les mariages suivants ont été célébrés en la cathédrale dans le cours de la semaine dernière:

Joseph-Sprofo Folsy avec Marie-Anna-Florida Charpentier.

Louis-Henri-Antoine Fortier avec Bl.-Laura Gagnon.

Joseph-Philias-J. Baptiste Dumas avec Marie-Rose-Aimée-Hilda Ruel.

## COURS DE M. L'ABBE SIMARD REMIS

Le cours que M. l'abbé Simard, curé de la Cathédrale, devait donner ce soir, dans la salle de la Fédération sous les auspices du Cercle Marguerite Bourgeoise, aux dames et aux demoiselles de la ville, a été remis à un peu plus tard. Ce soir, il n'y a eu de réunion que pour les membres seulement.

## ACCIDENT

Une vieille dame qui a donné son nom Pool et qui dit demeurer en arrière du magasin Kinkade, rue Wellington-Nord, s'est fait frapper, matin, vers 9 heures, par un tramway se dirigeant vers le sud, r. Wellington. L'ambulance Lord l'appela et transporta immédiatement la victime au Sherbrooke Hospital on constata qu'elle se souffrait d'une blessure ni contusion, mais qu'elle choc reçu l'avait simplement étourdie. C'est en voulant traverser une Wellington, devant le magasin McKechnie, qu'elle fut frappée et renversée par le tramway en marche.

## DECES

**LA CIE DES FRAIS FUNERAIRES**  
ST-PIERRE. Les funérailles de G. Henri St-Pierre, époux de Aur. Larue, auront lieu mercredi, le 1 novembre. Le convoi funéraire quittera la résidence mortuaire, 99a rue Qu. Nord, à 11 heures, pour se rendre à la gare du G.T.R. Un libéra sera chanté à Contrecoeur, après l'arrivée du train et la sépulture aura lieu immédiatement après. Son service sera chanté à la cathédrale, vendredi, 1 novembre, à 9 heures. 221-2

parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation

## Chemin de fer du

## Grand Tronc

**JOUR D'ACTIONS DE GRACES**  
Lundi, 6 Novembre 1922

UNE EXCELLENTE OPPORTUNITE POUR UNE  
VACANCE DE FIN DE SEMAINE

Voyez un des représentants du service des passagers du Grand-Tronc et laissez-le vous informer au sujet de voyages attrayants.

Pamphlets descriptifs illustrés gratuits sur commande.

Pour toutes informations s'adresser à A. M. Stevens, Agent local des passagers et des billets, No. 1 rue Marquette, Sherbrooke, Que. Oct. 23-28-30, Nov. 1



LA TRIBUNE
Membre de "L'Audit Bureau of Circulation"
-EDITEE PAR-
La Compagnie de Publication la "Tribune" Limitee
16, Rue Wellington-Sud Sherbrooke, P. Q.
C. A. ROBIDOUX, Directeur-Gérant.

Propos féminin:
Par W. L. Gagné
DANS LA FAMILLE

Le consommateur montrealais voudrait être traité au moins aussi convenablement que le consommateur de Toronto ou celui de Kingston. Quel prix notre contrôleur fixera-t-il?

Les richesses naturelles du Canada
L'agriculture
Le Canada a exporté en ces trois dernières années des grains et des bestiaux dont la valeur totale est de \$1,900,000,000. L'agriculture peut au Canada se développer indéfiniment parce qu'il s'y trouve à l'infini, des terres fertiles et sans maîtres. Par ses succursales qui se trouvent dans toutes les régions, par les facilités spéciales qu'elle offre aux cultivateurs, la Banque de Montréal contribue dans une large mesure au développement agricole du Canada.
BANQUE DE MONTRÉAL
Etablie depuis plus de cent ans

Cocainisme et Morphinisme

Le professeur Jules Amar, faisait, il y a quelques temps, les considérations suivantes sur les ravages causés par l'usage de la cocaïne et de la morphine. Elles valent d'être lues avec attention.
"On ne s'alarme pas assez, le législateur ne paraît guère s'inquiéter des nouvelles qui signalent tous les jours les ravages des stupéfiants, cocaïne et morphine principalement.
Nos sommes portés à nous accommoder de tous les intoxicants de la société, comme eux de leurs poisons favoris. Il en est même qui défrayeraient agréablement la chronique.
Pourtant, le péril est immense et profond. Il atteint surtout la jeunesse; il frappe l'esprit et le corps, sur lesquels son emprise mortelle ne se relâche jamais par la volonté de ses victimes; au contraire, celles-ci le recherchent; il les imprègne de son caractère pernicieux et crée, dans leurs sens dominés dans leur imagination délirante, le mirage du "paradis artificiel".
Le nombre de ces malades a quadruplé en France, particulièrement à Paris, d'après les chiffres de l'an dernier. La guerre, avec ses soucis, les difficultés plus sérieuses de l'existence, la fatigue cérébrale née des privations et de la tourmente subies, ont engendré un trouble appelé psychose. L'abus des stupéfiants n'est rien de moins qu'une psychose, une maladie du cerveau. Elle peut avoir pour cause l'alcoolisme, ou bien l'intoxication alcoolique par moyen de la cocaïne.
Mais comment ces alcaloïdes, ces toxiques redoutables agissent-ils?
Prenons d'abord la cocaïne. Elle est extraite des feuilles de la coca, plante de l'Amérique du Sud. Les indigènes ont l'habitude de chiquer ces feuilles, d'où ils prétendent retirer une sensation de force, que nous savons être aujourd'hui absolument illusoire.
En 1862, les savants reconnurent à la matière cocaïnique, préparée enristaux ou en poudre, la propriété d'assoupir, d'anesthésier. Et, de fait, petites doses, la cocaïne est un excellent anesthésique local.
Plus curieux, les physiologistes ont étudié les effets des doses élevées ou éprouvées. Ils ont constaté une période initiale d'agitation, puis la sensibilité s'endort, les centres nerveux sont paralysés; il se produit un resserrement du calibre des vaisseaux sanguins, ou vaso-constriction, amenant à décoloration des muqueuses et de la peau. Le visage et les mains sont alors froids et d'une pâleur extrême; à l'éprouve des frissons de fièvre, à longue, il se manifeste des troubles de coordination des idées et des mouvements. Le cerveau est hanté par le délire, par des accès de fureur ou d'admiration; on est loquace, on rit, on retombe ensuite dans l'hallucination et l'angoisse. L'aspect du cominome, avec ses pupilles dilatées, gorge brillante, son désordre mental, est des plus caractéristiques. Il absorbe souvent dans son rêve et semble éprouver une somnolence légitime; il sent parfois comme un impact de foudres sous son épiderme, et il s'efforce de les en arracher. La morphine agit moins brutalement, tout en aboutissant à d'aussi

tristes résultats.
Cet alcaloïde s'extrait du pavot, dont le suc est l'opium. Ce sont les "larmes d'opium", en petits pains. Elles contiennent 10 pour cent du terrible poison, substance amère, plus soluble dans l'eau que la cocaïne, et dont l'emploi à très faible dose procure un soulagement contre la douleur.
Les effets de la morphine sont lents. On a une sensation de chaleur et de bien-être, de la faiblesse avec un léger tremblement des membres; les pupilles se ferment à demi, et alors se déroule tout le cycle des excitations cérébrales et hallucinations gaies que l'on vient de décrire.
A l'état chronique, on note des troubles digestifs, maigreur, insomnie; les yeux sont hagards, on paraît vieilli. Souvent, se déclare une furonculose grave, difficile à guérir.
Il faut dire surtout que le morphinisme porte à la stérilité; il tarit, chez la femme, la sécrétion du lait et affecte la vitalité générale des organes, si quelques élégantes des boulevards se plaignent à l'aspect terreux que la morphine leur donne, rappelez-vous aussi qu'elles abrègent et anéantissent leur jeunesse.
C'est en Asie, en Chine, que l'opium a le plus d'amateurs. Les "fumeries" y sont bien achalandées; le fumeur se sort d'une longue pipe qu'il bourre d'opium en boules, au moyen d'une aiguille; il l'allume et en aspire la fumée, tranquillement étendu sur le flanc. L'obscurité de certains milieux, la société artistique qui ne méritait pas ce nom et le stock des épaves humaines, y entretiennent le même vice. En Europe, on a recours aux "piquiers"; mais leur fréquent renouvellement peut conduire à la démence et au crime, — à la trahison.
De ce bref exposé, retenons deux faits.
Cocaïne et morphine ne procurent jamais qu'une "illusion de plaisir", un instant de rêve, trop cherement payé.
De joie véritable, il n'en est que dans la pleine santé faite du parfait équilibre des forces organiques, plus durables et fécondes que cette exaltation morbide des sens et des cellules nerveuses.
Si nous voulons des races vaillantes et belles, prenons vite des mesures contre l'usage des stupéfiants. Sans doute, on en a limité la vente, en obligeant les clients à se munir d'une ordonnance médicale, sans laquelle le pharmacien doit refuser la drogue. Mais les grandes villes, savent se la procurer, et les usines allemandes en fournissent clandestinement. Certains médecins, hélas! sont assez dépravés pour délivrer, contre argent, des autorisations mensongères, aidant à l'entreprise de dégradation du peuple. D'autre part, malgré la convention internationale de 1912, la Chine plante le pavot plus que jamais. La France est presque seule, depuis 1917, à s'opposer à cette extension de la vente de l'opium, qu'encourage l'Angleterre, le Japon, le Portugal, l'Australie, l'Inde.
La Ligue des Nations, réunie à Genève en décembre 1920, a enfin décidé de chercher un "arrangement concernant le trafic de l'opium et autres drogues dangereuses. Comment douter qu'elle n'y réussisse."

L'OPINION DES AUTRES

L'hon. Alex. Taschereau
(La Presse)
Le premier ministre, l'honorable Alex. Taschereau, a prononcé hier, à Québec, un discours aussi énergique dans la défense de son gouvernement que substantiel et convaincant dans l'exposé des œuvres accomplies sous son administration.
Il répondit au chef de l'Opposition, M. Arthur Sauvé; mais, en habile tacticien, le premier ministre a passé de la défensive à une offensive vigoureuse; après avoir répondu aux critiques de son adversaire il a porté la guerre dans le camp ennemi, appuyé par les applaudissements de la majorité ministérielle, crépitant comme des mitrailleuses.
L'odeur de la poudre domine, à ce qu'il semble dans la composition de l'atmosphère qu'on respire cet automne dans l'enceinte parlementaire, à Québec.
L'intéressé capital du discours du premier ministre est, pour nous, ailleurs; il est dans l'exposé brillant qu'il a fait de l'œuvre accomplie par son gouvernement et aussi dans le programme d'action qu'il a tracé pour l'avenir.
Il a réaffirmé la volonté du cabinet de donner à la colonisation et à l'agriculture la première place dans son programme; il a rappelé que déjà il avait été dépensé au cours des trois dernières années plus de sept millions au profit de la colonisation, et que le prochain budget prévoit l'affectation de deux nouveaux millions pour cette œuvre nationale.
Il a montré l'effort poursuivi par le gouvernement pour l'agriculture, pour la voirie, et la décision d'assumer désormais la charge de l'entretien d'une partie considérable de nos chemins est un témoignage décisif du souci constant de servir les intérêts de la classe agricole.
Mais à quel bon fœvenir tel sur l'énumération des œuvres utiles, des initiatives intelligentes et fructueuses dont le premier ministre a fait l'exposé en Chambre? Le public de notre province est renseigné et convaincu à cet égard.
L'opinion publique se rend compte depuis longtemps du patriotisme avisé et actif qui anime le premier ministre et ses collègues. Il ne peut en être autrement en présence des témoignages matériels si évidents qui sans cesse viennent révéler les sages préoccupations du gouvernement actuel et de son chef, l'hon. Alex. Taschereau.

Pas le bon!

(L'Evangeline)
Nous avons entendu ces jours derniers l'histoire d'un brave homme qui fut tout intéressé de lire sur les journaux du 29 octobre la "Mort de M. Borden". Il s'agissait de Monsieur H. P. Borden, ingénieur civil de renom, et assistant de la commission qui a construit le pont de Québec. Notre homme lut attentivement les premières lignes puis rejetant le journal avec dépit s'écria: "Ah! Zut! Ce n'est pas le bon!"
(Le-Canada)
Le principal reproche que M. Sauvé adresse maintenant au gouvernement Taschereau, ce n'est plus de mal administrer, mais d'administrer selon les principes conservateurs et d'avoir copié son programme sur celui de M. Sauvé lui-même.
Puisant reproche, et qui cadre mal avec les diatribes de la récente saison!
Forcé de préciser le sens de ses attaques devant la législature et de prouver en quoi le gouvernement "à si mal administré", M. Sauvé change totalement de ton et ne peut que déclarer: "Le programme du gouvernement peut être bon; mais il est copié sur le mien".
Il ne faut pas trop en vouloir au chef de l'opposition de ses évolutions constantes.
Son rôle est ingrat, et il le remplit comme il le peut.

L'AMITIE

Un auteur nous dit: "La vie est un mal pour l'homme; l'amitié et l'amour en sont les remèdes."
En effet, que nous soyons persécutés de tous côtés, que les malheurs fondent sur nous, comme la grêle sur un champ de blé, nous trouverons encore la force de vivre, si nous sentons auprès de nous un véritable ami.
Une amitié sincère est le plus beau présent qui ait été donné à l'homme; c'est un parfum précieux qui embellit notre vie; c'est une fleur rare qui embellit notre existence. Et ce qui provoque un tel sentiment est un bonheur mortel!
On dit quelquefois: "un ami, c'est un frère." Oui; cependant, un frère qu'on se choisit et qui, au lieu d'en

Feuilles volantes

L'amour affecte le cœur, la tête et le portefeuille.
L'œuvre du gouvernement Taschereau est au-dessus de tout éloge.
L'envie est mère du dépit, et celui-ci père de la calomnie.
Le succès est cette chose qui porte à désirer être vous.
Et la preuve c'est que les envieux aient d'en tenir l'éclat.
Sait-on que le ginseng qui est rétiré en Corée passe pour être le meilleur de tous?
L'enseigne de Gustave Le Bon:
Un des effets les plus clairs de la guerre mondiale est d'avoir gaspillé les richesses des futures générations.
On a dit que les femmes sont vaniteuses, mais ces dernières pourraient dire autant des hommes si elles avaient une heure chez le barbier.

Les beaux vers français

Souvenir
Je songe à cette époque où nous songions tous deux
A l'avenir qui maintenant est noir et prole;
Où nous avions espéré qu'une semolable joie
Luirait pour nous après ces moments ténébreux?
Tu vivais loin de moi, tu ne pensais qu'à peine
A celle qu'aujourd'hui tu tiens contre ton cœur.
Nous nous rencontrons sans trouble, sans stupeur,
Et autant que ta voix ma voix restait serine.
Cependant, je t'aimais déjà tu le sais bien,
Et je sais bien aussi que tu m'aimais de même;
Ah! l'amour s'est servi du meilleur stratagème
Pour attacher mon cœur sans détresse au tien.
Jean-Louis Vaudoyer.

La paix compromise

(Le Droit)
Le gouvernement nationaliste turc d'Angora ne reconnaît point la dette de l'ancien gouvernement ottoman. Il suggère même que cette dette soit mise à charge de la Grèce, responsable, dit-il, de la plus grande partie de la dévastation en Asie-Mineure. Le gouvernement anglais demandait il y a quelques temps que les Turcs payent les frais d'entretien de son armée en Orient; ceux-ci, aujourd'hui, veulent se décharger d'une lourde dette sur les épaules des Grecs. Personne ne veut payer les pots cassés. Cette façon de rendre responsable de ses dettes le voisin, ne milite guère en faveur de la paix. On est en train de compromettre celle-ci bien avant les premières négociations à son sujet.

Le charbon

(La Patrie)
Le contrôleur du charbon Ellis a fixé le prix de l'antracite américain à Kingston à \$16.50.
A Toronto, l'antracite se vend \$15.50.
A Montréal, les détailliers demandent \$17.50.
Pourquoi cette différence entre Montréal, Kingston et Toronto?
Le contrôleur que le gouvernement Taschereau se fait autoriser à nommer par la législature de Québec aura-t-il les mêmes pouvoirs que le con-

C'est étrange - vous le fumez une fois et vous continuez à le fumer
L'AROME
C'est ce qui compte le plus dans un tabac -
Les tabacs qui entrent dans la fabrication du ROSE QUESNEL ont été choisis par nos spécialistes pour cette marque particulière, parcequ'ils ont un arôme captivant et unique qu'une maturation soignée, dans nos entrepôts, a complètement développé.
L'emballage conserve cet arôme.
Il est emballé par des machines spéciales qui scellent l'enveloppe pour conserver au tabac cet arôme ainsi que toute sa saveur et sa fraîcheur. Voilà pourquoi le ROSE QUESNEL ne se réduit pas en poussière et brûle lentement dans la pipe, tout en restant doux pour ne pas chauffer la langue.
Rock City Tobacco Co. Limited.
ROSE QUESNEL
Le Tabac à l'arome sans Egal
EN VENTE PARTOUT
10 cts LE PAQUET

**Beauté satisfaite**

L'emploi de la Crème Orientale de Gouraud vous donnera toujours cette assurance que votre beauté a été portée à son plus haut point de perfection.

Échantillon envoyé franco contre 15 centes

Ferd. T. Hopkins & Son  
Montreal



**Crème Orientale**  
de Gouraud

**Chronique Locale**

—Danse masquée demain soir "Hallowen" au Rialto. De magnifiques prix seront donnés aux costumes les plus originaux. Admission 55c. 2-ch.

—Crescentia chiromancienne de renom à Winnipeg, d'airvoyante et palamiste, sera à l'hôtel Magog pour 2 ou 3 jours seulement. Prix \$1 et \$2.00. 1-P.

—Ballons et serpents à la danse Masquée qui aura lieu au Rialto demain soir "Hallowen". Veille de la Foussaint. 2-ch.

**JOUR D' ACTIONS DE GRACES**

**Chemin de Fer du Grand Tronc**

Un grand nombre de personnes chaque année prennent avantage de la longue vacance de fin de semaine à l'occasion du Jour d'Actions de Graces pour visiter des parents ou faire un voyage à quelque endroit intéressant. Le Grand Tronc s'attend, cette année, à une foule de voyageurs à cause de la Fête, et des arrangements ont été faits en conséquence. Des équipements additionnels, wagons, wagons-dortoirs, wagons-salons et des sections supplémentaires de trains réguliers ont été préparés en anticipation de ce trafic, afin de donner une accommodation convenable à tous les passagers. Le service du Grand Tronc (la route à voie double) a des entrées comme Montréal, Québec, Toronto, Détroit et Chicago est particulièrement commode et attrayant. Pour détails du service ou toute autre information s'adresser à A. M. Stevens, agent local des passagers No 1, rue Marquette. Tél: 88. 215-23-30.

**WATERVILLE**

—LAINE, LAINE, LAINE... De toutes les qualités, de toutes les sortes au Waterville Cash Store. Toujours au plus bas prix. 221-223-225-ch.

Le Canada d'après le premier recensement de 1895, avait une population de 3,251,000.

—Cimetière... Les tombes veillent sur les berceaux.

Si votre batterie n'est pas parfaite, apportez-nous la et nous la mettrons en ordre. Quand vous mettez votre char de côté pour l'hiver, laissez-nous votre batterie ici en soin.

**Wehster Motors, Ltd.**

Dépt. des Batteries.  
Sherbrooke. ... Qué.

**Personnels**

—Mme Damase Bellavance était en visite à Martville la semaine dernière.

—M. Julien Lapointe est de retour dans sa famille après avoir passé un mois en visite à St-Flavien et Québec chez des parents.

—Mlle Imelda Marcotte, institutrice, d'Ascot, était l'invitée, ces jours derniers, de Mlle Arzélia Couture.

—M. et Mme Henri Paquin ainsi que Mlle Dorothee Paquin, de Newport, Vt., ont passé la fin de semaine à Sherbrooke, les hôtes de M. et Mme F. W. Leach, rue King-Ouest.

—Mme (juge) L. E. Panetton, de Montréal, était au cours de la semaine dernière l'hôte de M. et Mme Dorais Panetton.

—Mlle Hébert, garde-malade, de Montréal, visite actuellement sa famille en ville.

—Mlle Angéline Lambert, de Manchester, après un séjour de trois mois à Québec, chez sa sœur, Mme Desrochers, et à Sherbrooke, chez ses parents, Mmes Bricot, de Sherbrooke-Est et F. Cantin, de la rue Alexandre, est retournée dans sa famille.

—M. Pierre Bourque et MM. Calixte et H. Héon, de Stratford, étaient au cours de la semaine dernière de passage à Sherbrooke.

—M. et Mme J. Lamontagne sont retournés à Mansonville, après une visite de quelques jours à Sherbrooke.

—M. et Mme Georges-H. Stearns, de Mégentic, étaient les hôtes de M. et Mme C. D. White, rue Victoria, la semaine dernière.

—M. J.-F. O'Donnell, de Sherbrooke, était à Danville, à l'occasion des funérailles de M. Aimé Chagnon.

—M. et Mme Hector Lussier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 29 octobre, sous les noms de Marie-Madeleine-Juliette. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Lussier, grands-parents de l'enfant.

—Mme Olivier Archambault a été transportée à l'Hôtel Dieu, ces jours derniers, gravement malade.

—Mme Z.-P. Cormier est retournée à Montréal, après avoir passé quelques mois chez son fils M. Maurice Cormier.

—M. Frank Conway et Mlle Helen Conway ont passé la fin de la semaine à Montréal.

**FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES**

L'être assez indépendant pour se soustraire, dans toutes les circonstances, aux diverses influences qui l'enveloppent n'est pas né encore. C'est seulement en théorie que la parfaite indépendance est possible.

La haine, l'injustice et la violence sont les inséparables compagnes des opinions extrémistes.

Les croyances chimériques étant chargées d'insupportables espérances, la froide raison restera toujours impuissante contre elles.

Les peuples ne progressent que par des efforts continus et périssent quand ils deviennent incapables de tels efforts.

Il faut parfois longtemps pour qu'une vérité démontrée devienne une vérité acceptée.

Gustave LE BON.

**ENTRE BOURSISERS**

X... a perdu \$50,000 à la dernière liquidation: il en est devenu à moitié imbécille.

—A... a gagné à l'opération, répond un autre, car auparavant il était tout à fait.

Le Canada contient plus de la moitié de la population blanche des colonies britanniques.

**MERE D'ONTARIO QUI SOIGNE SA FILLE**

—Vos — surveillez la santé de vos filles. Elles ont besoin de votre soin et vos conseils dès l'âge de deux ans jusqu'à l'état de femme. Beaucoup de femmes ont souffert des années, par suite de manque d'attention durant cette période.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède excellent pour les filles et femmes. Depuis près de 50 ans, il soulage les mères et les filles, il vous soulagera ainsi que votre fille.



**MARCHE**

**LES PRIX A MONTREAL**

**LEGUMES ET FRUITS**

Patates, 90c à \$1.00 le sac de 80 livres.

Navets de Sainte-Foye, Québec, \$1.25 la poche.

Carottes 75c à \$1.00 la poche.

Oignons rouges, \$2.75 les 100 livres poche.

Oignons canadiens, \$2.00, 75 livres. 120 livres, \$4.50.

Oranges Valentin, \$9; Sunkist, \$10 à \$10.50.

Bananes, \$4.00 à \$4.50 la régime.

Citrons de Messine, nouveaux, \$8. la boîte de 20 douzaines.

Pamplemousses, \$4.50 la boîte.

Pommes Wealthy, No 1, \$5.50; No 2, \$4.50.

Raisin vert No 1, le Keg, \$7.00

Raisin Empereur, 3.75 la boîte.

Poires de Californie, \$4.50 la boîte.

Pommes Greening, \$6.50 le baril.

Pommes McIntosh No. 1, \$3.00 la boîte.

Pommes fameuses, \$7 à \$8 le baril.

Pommes McIntosh, \$7 à \$8 le baril.

Les prix suivants sont ceux que demandaient ce matin les jardiniers-marchands et les cultivateurs: Pommes de terre, 30c la poche; carotte, 60c la poche; betteraves, 10c la pinte; navets, 20c la boîte; choux, 50c la douzaine; céleri, 50c à \$1.25 la douzaine; oignons, 10c le piquet; laitue, 10c la douzaine; tomates, \$1 à \$1.25 la boîte; persil, 25c la douz; pommes, 75c à \$1 la boîte; ail, 15c la tresse; petits concombres, 50c à \$1.00 la boîte.

Pommes fameuses, 50c le quart.

**VOLAILES**

Dindes, 37c la livre

Oies, 30c la livre.

Poulets du printemps, 30c et 35c la livre.

Poules fraîches tuées, 20c à 30c la livre.

Coups d'un an, 25c la livre.

Poules gelées, 25c la livre.

Canards, 30c la livre.

Lapin, 20c la livre.

Pigeons, 50c le couple.

Cochon d'Inde, \$1.50 à \$2 le couple.

**OEUFs, BEURRE ET FROMAGE**

Oeufs, No 1, 35c.

Oeufs choisis, 42c.

Strictement frais, 60c.

Beurre de cuisine, 34c.

Beurre de crémère, 32c.

Fromage doux, 24c.

Fromage fort, 28c.

Oka, 40c.

Kraft, 35c.

Roquefort, 85.

Gruyère (portion) 70c.

Camembert (portion) 65c.

Hollande—Gouda, 75c.

**GRAISSE**

Graisse pure, blocs d'une livre 22c; chaudière de 5 livres, 20c la livre; graisse composée, blocs d'une livre 20c; chaudière de 5 livres, 18c la livre.

**MIEL, SIROP**

Miel en rayon, 30c.

Miel blanc (5 livres) 16c la livre.

Miel brun (5 livres) 14c la livre.

Sirop d'érable, \$2.00 le gallon.

**VIANDES**

Roti de porc frais, la livre, 50c.

Lard gros, la livre, 28c.

Lard sélé, la livre, 25c.

Jambon, la livre, 40c.

Saucisse, la livre, 24c.

Bacon non tranché, la livre 40c.

Bacon en tranches, la livre, 45c.

Sirloin, roast, 40c.

P. H. Steak, 50c à 40c.

Côtelettes de veau de lait, la livre, 30c.

Mouton, quartier derrière, 20c la livre, devant, 12c la livre.

Agneau du printemps, quartier derrière, 55c; quartier de devant, 17c.

Fesse de veau, 28c.

Queue de bœuf, la livre, 15c.

Bœuf salé, poitrine, la livre, 15c; croupes, 28c.

Rondes de bœuf, 25c.

Rognons de bœuf, la livre, 30c.

Filet de bœuf, la livre, 70c.

Rognons d'agneau, \$1.20 la douzaine.

Cervelles de veau, 2 pour 25c.

Cervelles d'agneau, de chacune.

Langues salées, la livre, 25c.

Filet de porc, la livre 65c.

Tête de veau, 15c la livre.

Pattes de veau, 15c la livre.

**POISSONS**

Morue fraîche, 12c la livre.

Haddock, 9c la livre.

Filets de haddock, 20c la livre.

Brochet frais, 12c la livre.

Maquereau, 20c la livre.

Plies, 15c la livre.

Truite fraîche, 25c la livre.

Saumon frais de Gaspé, 40c la livre.

Flétan, 30c la livre.

Perches fraîches, 15c la livre.

Barbottes, 18c la livre.

Poisson blanc, 25c la livre.

Doré frais, 25c la livre.

Carpes, 15c la livre.

Esturgeon, 30c la livre.

Anguille fraîche, 18c la livre.

Anguille fumée, 20c.

Homard vivant, 45; bouilli 30c la livre.

Huitres, \$2.50 le gallon.

**LES PRIX A QUEBEC**

**Beurre**

Pasturisé, en pain de 1 lb .. 0.30

Pasturisé, solide .. 0.28 1/2

Beurre de choix, solide .. 0.37 1/2

**Fromage**

Spécial, blanc ou coloré

Fromage fort, meules d'environ 25 lbs .. 0.24

Fromage doux, meules d'environ 25 lbs .. 0.21

et 2 lbs .. 0.22

**Saindoux pur**

En caeu de 20 lbs .. \$3.60

En chaudière de 3 à 5 lbs .. 0.19

**Sucre et sirop d'érable pur**

En pain de 1 à 5 lbs .. 0.25

Sirop d'érable, pur 1 gal .. 2.50

Sirop d'érable No 2 .. 2.00

**Miel**

Blanc, en chaud, de 30 lbs 16 et 17

Blanc en chaud de 5 à 10 lbs .. 18

Ambre en chaudière de 30 lbs 13

Brun en chaudière de 30 lbs .. 11

Brun en chaudière de 15 lbs .. 12

**Fèves blanches no 1**

Fèves blanches No 1 .. 0.06

Fèves rouges .. 0.12 1/2

**Pois de soupe bien cuisants**

En poche de 120 lbs 3.60 le minot.

**Lard sale de choix**

Américain en baril, 200 lbs \$41.90

Américain en baril de 200 .. \$23.00

**Oeufs**

Oeufs frais .. 0.65

Oeufs choisis .. 0.45

Oeufs No 1 .. 0.38

**Patates**

Patates blanches No. 1 .. 1.15

OIGNONS

**CUTICURA GUERIT LES ECAILLES SUR LA TETE**

Ainsi que les éruptions sur la figure. Très disgracieux.

"Mon mal commença avec de petites parcelles d'écaillés sur mon cuir chevelu, lesquelles se répandirent et me couvrirent le dessus de la tête. Mes cheveux devinrent secs, sans vie et tombèrent. Bientôt le mal apparut en cercles sur ma figure. Les éruptions sur ma figure étaient très disgracieuses. Un ami me conseilla le Savon et l'Onguent Cuticura. J'envoyai chercher un échantillon gratuit qui me fit du bien, aussi j'en achetai encore, et après avoir employé une boîte d'Onguent avec le Savon, j'étais guéri. (Signé George Britt, Jr. Pullman, Wash.)

Soignez votre peau avec le Savon, l'Onguent et le Tale Cuticura.

Échantillon gratuit par la poste. Adresse: Lyons Limited, 244 rue St-Paul Ouest, Montréal. En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Tale 25c. 25c le savon Cuticura avec une boîte.

**Viandes fumées**

Petits jambons .. 0.30

Moyens jambons .. 0.28

Gros jambons .. 0.26

**Laine**

Blanche cardée en paquets de 5, 10, 15, 20 et 25 livres .. 0.50

Blanches, lavée No 1, par quantité de 50 lbs et plus .. 0.35

Blanche non lavée No 1 .. 0.22

Blanche non lavée No 2 .. 0.27

**Tabac en feuilles**

Quésnel No 1, en bies de 25 lbs Grand Havane No 1, en balles de 25 lbs .. 0.30

Rouge en balles de 25 lbs .. 0.26

Connecticut en balles de 25 lbs Brésil en balles de 25 lbs .. 0.35

Beaver Brand en balles de 25 lbs .. 0.30

Rouge Quésnel en b. de 25 lbs Parfums d'Italie .. 0.35

Comstock .. 0.20

**Viandes fraîches**

Lards légers, la lb .. 16 à 17

Lards gros, la lb .. 13 à 15

A ces prix il faut ajouter 2 1-4% de taxe pour le lard salé, laine et le tabac.

Marché ferme et bonne demande.

**RELATIVE**

Einstein se promenant, tête nue, sur la place Bavaroise, à Berlin. Un de ses amis l'accosta.

—Eh bien! que dites-vous de Poincaré? lui dit-il.

—C'est un homme de grand talent.

—Oui, mais quelle audace!

—L'audace du génie.

—Mais quel acharnement contre l'adversaire!

—Non! non! Je vous assure que vous ne le connaissez pas.

—Mais enfin, monsieur le professeur, vous ne niez pas qu'il est l'ennemi acharné de l'Allemagne, et que sa mégalomanie...

Oignons rouges, la livre .. 0.05

**Viandes fumées**

Petits jambons .. 0.30

Moyens jambons .. 0.28

Gros jambons .. 0.26

**Laine**

Blanche cardée en paquets de 5, 10, 15, 20 et 25 livres .. 0.50

Blanches, lavée No 1, par quantité de 50 lbs et plus .. 0.35

Blanche non lavée No 1 .. 0.22

Blanche non lavée No 2 .. 0.27

**Tabac en feuilles**

Quésnel No 1, en bies de 25 lbs Grand Havane No 1, en balles de 25 lbs .. 0.30

Rouge en balles de 25 lbs .. 0.26

Connecticut en balles de 25 lbs Brésil en balles de 25 lbs .. 0.35

Beaver Brand en balles de 25 lbs .. 0.30

Rouge Quésnel en b. de 25 lbs Parfums d'Italie .. 0.35

Comstock .. 0.20

**Viandes fraîches**

Lards légers, la lb .. 16 à 17

Lards gros, la lb .. 13 à 15

A ces prix il faut ajouter 2 1-4% de taxe pour le lard salé, laine et le tabac.

Marché ferme et bonne demande.

**"CASCARETS" 10c LE MEILLEUR LAXATIF POUR LES INTESTINS**

Afin de nettoyer vos intestins sans crampes ni irritations, prenez Cascarets. Les maux de tête, la bile, les gaz, estomac dur et bouleversé et tout autre trouble semblable sont disparus le matin. Le meilleur purgatif sur la terre pour les adultes et les enfants. 10c la boîte. Goûtez le bonbon.

—Ah! dit Einstein, vous parlez de l'homme politique. Moi je ne pense qu'à qu'à mathématiques.

Le "Berliner Tageblatt" garantit l'authenticité de cette anecdote.

Il faut toutefois observer que Poincaré, le défunt mathématicien, n'est pas le président lui-même, mais son frère. Einstein confondait. Sa science est "relative".

—On n'a pas d'esprit avec la femme que l'on aime.

**Le Collège Commercial GLEASON SHERBROOKE, Qué.**

Est maintenant ouvert pour l'enregistrement des élèves pour les cours de Sténographie, Dactylographie et Comptabilité.

**LECONS PRIVEES.**

Nouvelle Adresse  
41, rue WELLINGTON-NORD  
(Edifice H.-C. Wilson & Sons)  
l. mer. ven. j.n.o.



**Le confort parfait dans les bas pour les petits enfants**

Est complètement donné dans chaque paire de bas "Little Darling" et "Little Daisy". Ils sont tricetés serrés, mais cependant donnent une ventilation parfaite. Ils sont chauds et confortables et s'ajustent bien! Seule la laine d'agneaux Australiens a toujours été employée dans la confection de ces bas.

Demandez ces excellents bas à tout bon marchand de vêtements pour enfants. Ils sont vendus partout parce que depuis vingt ans leur qualité a été reconnue.

"LITTLE DARLING" "LITTLE DAISY"

Pour les bébés et les enfants jusqu'à sept ans. Doux et confortables. Talons et bouts de pieds finis soie.

Pour les enfants de tout âge. Force et durabilité extra.

CHIPMAN-HOLTON, KNITTING CO., LTD., HAMILTON, ONTARIO.

**"LITTLE DARLING" "LITTLE DAISY" BAS POUR ENFANTS**

**Sommers**

SOUS LA GERANCE DE MESDAMES BLAIS et BENNET

**AVIS**

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos nombreuses clientes que nous sommes les agents exclusifs pour la vente à Sherbrooke des fameux vêtements "SOMMERS".

Qualité et prix à la portée de tous.

88, RUE WELLINGTON-NORD TEL. 667

# SPORT

## LE SHERBROOKE FERA-T-IL PARTIE DE CETTE LIGUE?

Cette question sera décidée mercredi soir à une grande assemblée qui aura lieu au bureau du Board of Trade, rue Wellington, et à laquelle tous les citoyens de la ville sont invités, principalement ceux qui s'intéressent au bon sport.

Il serait, croyons-nous, très intéressant d'avoir une équipe dans ce circuit, car les fervents du baseball suivraient avec plus d'enthousiasme les parties qui se disputeraient soit ici, au parc local, ou à l'étranger.

Les citoyens de Sherbrooke devraient tous mettre l'épaule à la roue et doter Sherbrooke d'une puissante équipe qui pourrait figurer avec avantage avec les anciens clubs de la ligue de l'Est et les nouveaux de l'Ontario qui feront partie de cette ligue. Et ensuite assurer de bon sport pour la prochaine saison.

## LA BOXE

MONTREAL, 30 — Les promoteurs de la séance de boxe de ce soir, au Loew's Court, ont annoncé que Moe Herscovitch se rencontrera prochainement avec le vainqueur du match entre Jack Thomas et Bert Schneider. L'on peut prévoir que la lutte entre Thomas et Schneider sera décisive. En général, les connaisseurs sont sous l'impression que l'un des deux hommes mettra son adversaire hors de combat. L'on ne croit pas que le match durera les dix rondes.

Schneider s'est entraîné au Cercle Outremont avec Eugène Demers, Paul LaHaye et Kid Roy. Jack Thomas et Johnny Rose se sont préparés au gymnase de la Young Men's Hebrew Association. De part et d'autre, les boxeurs ont eu tout le temps voulu pour s'entraîner. Ils sont en bon M. ne forme et devraient fournir un spectacle mouvementé et excitant.

Le programme de la séance de lundi soir comprendra quatre combats, deux de dix rondes et deux de six rondes.

NGUVELLE ORLEANS, 28 — Young Denny, qui après 17 ans dans l'armée persiste encore à s'appeler jeune, se rencontrera ce soir avec K. J. Loughlin dans un combat de 15

rondes. Denny a remporté une brillante victoire il n'y a pas longtemps sur Marullo, un jeune géant de la Nouvelle-Orléans. Il a déjà fait partie de 10 rondes avec Jack Britton et a battu des hommes tels que Martin Burke, Eddie O'Hare, Frank Carlone, Bryan Lowmy, Augie Bauer et Len Rowlands. Young Denny est sous la direction de Paul H. Lacroix, Nouvelle-Orléans.

## RECOLTE ABONDANTE EN SASKATCHEWAN

La récolte a été particulièrement abondante en Saskatchewan cette année, si l'on en juge par les chiffres qui viennent d'être publiés par la Cie du Pacifique Canadien au sujet de l'expédition du grain. Du 1er septembre au 14 octobre dernier, le Pacifique Canadien chargea 44,817 wagons aux éleveurs des trois provinces prairies, et sur ce nombre, 25,000 wagons furent remplis de grain provenant du district de la Saskatchewan. C'est dire que sur la quantité totale de grain de l'Ouest transportée par le Pacifique Canadien durant cette période, plus de 56 p. c. venait de la Saskatchewan.

Comme la moyenne de chargement par wagon est de 1455 minots, il a donc été expédié par les lignes de cette Compagnie jusqu'au 14 octobre, 65,219,498 minots de grain pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dont 37,102,500 minots pour la Saskatchewan seulement. Ces chiffres indiquent d'une manière étonnante quelle place de premier ordre cette dernière province occupe parmi nos régions productrices de céréales.

Les battages sont pratiquement terminés dans tous les districts à l'heure actuelle, et l'on dit que malgré ces quantités énormes de grain qui sont sorties des éleveurs ruraux, les fermiers en certains endroits trouvent avec grande peine à embaier la balance de leur récolte tant il y a abondance. Une personne qui visitait ces jours derniers un district excessivement fertile de la Saskatchewan, faisait une description enthousiaste de ce qu'elle avait vu dans les champs: les battages, le charriage, l'entraîn des hommes et même des femmes et des enfants présents sur concours, vu la rareté de la main d'œuvre et la somme énorme de travail à faire. A perte de vue, c'étaient des gerbes d'or en faisceaux, avec à côté des machines à battre en

## VOUS SENTEZ-VOUS COMME UN JEUNE VIEILLARD?

Savez-vous que sans vitamine et sans fer vous seriez mort? La Levure Ferrugineuse donne une force merveilleuse!

L'homme énergique c'est celui qui a beaucoup de vitamines et beaucoup de fer. L'homme sans énergie et aux nerfs débilités c'est celui qui a peu de vitamines et très peu de fer. La Levure Ferrugineuse vous donne les



Fortifiez vos nerfs avec la levure Ferrugineuse.

deux. Ce n'est pas un mélange de levure et de fer, mais de la levure ferrugineuse laquelle est une substance par elle-même. Elle redonne au corps les matériaux que vous avez perdus et dont vous jouissez dans votre première jeunesse. La Levure Ferrugineuse contient, pour cette raison, la plus grande source naturelle d'énergie cérébrale, nerveuse et musculaire. Elle vous donne une grande force, rapidement. Elle fait cela dans la moitié du temps ordinairement requis. Quelque âgé que vous soyez maintenant, vous pouvez avoir le fer d'un jeune homme; le fer d'une jeune femme et les vitamines d'une jeune femme. Ces deux choses sont les jumelles de l'énergie humaine, du charme humain. Pour vous elles signifient succès — mondain et commercial. Il n'y a qu'une seule Levure Ferrugineuse au monde. Assurez-vous qu'on vous la donne et mettez-vous des succédanés. En vente dans toutes les pharmacies à \$1.00 le paquet. Imprimé en français. Chaque paquet contient 60 pastilles; chaque pastille est cachetée. Elles ne perdent jamais leur force. Obtenez l'énergie que donne la Levure Ferrugineuse. Harold F. Ritchie & Co., Toronto.

## DES CENTENAIRES RELIGIEUX

L'année 1922 marque le troisième centenaire de la canonisation de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, et de l'un de ses premiers compagnons, le grand apôtre des Indes, Saint François-Xavier. Bénédict XV, qui se le rappelle, avait demandé de commémorer ces glorieux anniversaires. Des fêtes se sont déroulées dans les principales villes de plusieurs pays. Le 3 décembre prochain, ce sera le tour de Québec. Des cérémonies religieuses auront lieu dans les trois maisons qui possèdent les reliques: à la résidence de la rue Dauphine, à la paroisse de Notre-Dame du Chemin et à la Villa Maîtrise.

Des orateurs religieux distingués y prononceront le panegyrique des deux grands saints, et de hauts personnages ecclésiastiques et civils assisteront à ces cérémonies. Nous en donnerons bientôt le programme complet.

## PECHEURS PRIS PAR LA TEMPETE

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 30 — Le chalutier français "Fleurbaey" est arrivé à Saint-Jean et ses officiers annoncent que vingt-deux hommes faisant partie de l'équipage d'un vaisseau de pêche portugais ont été surpris par une tempête qui s'est abattue sur l'Atlantique, il y a trois semaines. Ces pêcheurs étaient dans de petites embarcations, quand le vent a commencé à souffler. Pendant plusieurs jours le vaisseau portugais est resté dans la zone de pêche, puis est retourné en Espagne avec à peine assez d'hommes pour le diriger. On ne croit pas que les pêcheurs abandonnés aient été recueillis par un autre navire.

Pendant cette disette de charbon, il ne devrait point y avoir nécessité de fermer les coffres-forts.

## DES OFFICIERS QUE L'ON SUSPEND

WINNIPEG, 30 — Le gouvernement manitobain a suspendu de leurs fonctions le lieutenant-colonel Rattray, commissaire de la police provinciale, ainsi que les inspecteurs Bain et Carl, et le sergent Rose, parce que la police, bien qu'avertie mardi soir qu'un vol à main armée se préparait contre la Royal Bank, succursale de Pipestone, n'avait pas réussi à capturer les voleurs quand ils se présentèrent mercredi matin au petit jour. En attendant que l'affaire de Pipestone fasse le sujet d'une enquête, M. George Smith, chef de la Sûreté de Winnipeg, aura le commandement de la police provinciale.

## UN COUP HARDI DES PIRATES

(Presse Canadienne) HAMBOURG, 30. — Quatre pirates sont montés, hier, en plein jour, à bord de la goélette "Bertha", se sont rendus maîtres de l'équipage et ont pris la direction du vaisseau. Mais ils étaient meilleurs pirates que navigateurs et ils ont échoué la "Bertha" sur la rive de l'Elbe. La goélette a été détruite et une cargaison évaluée à 20 millions de marks est perdue. Les pirates ont été mis sous verrou. Ce sont des évadés de la prison de Hambourg.

## STANSTEAD

M. et Mme J.-B. Paradis, de Sherbrooke, étaient de passage ici ces jours derniers, pour affaires. — M. Cyrille Oulmet vient de faire l'acquisition de la ferme de M. Théophile Lachance, située à Temfobia. — C'est avec regret que nous apprenons que la famille Lachance doit sous quitter pour aller demeurer à Lewiston, Maine. — M. J.-M. McFadyen, professeur au collège de Wesleyan, était de passage à Sherbrooke au commencement

## LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE



Cette vignette fait voir comment on se bat en Irlande: on a coulé un petit navire à l'entrée du canal Fraee, brûlé la maison de l'éage et fait sauter les escluses. Plusieurs navires chargés de vivres furent immobilisés dans ce canal par la suite.

de la semaine. — M. l'abbé C.-E. Brissette se rendait à Sherbrooke vendredi dernier pour affaires. — Mme Joseph Moore, Jr., est allée rejoindre son mari à New-Bedford. — C'est avec regret que nous apprenons que la famille Lachance doit sous quitter pour aller demeurer à Lewiston, Maine. — M. J.-M. McFadyen, professeur au collège de Wesleyan, était de passage à Sherbrooke au commencement

de l'honnêteté, la Persévérance, la Prévoyance, l'Enthousiasme, la Coopération. La fille aimée est — le Caractère, Quelques-uns de ses sœurs sont — le Loyauté, la Courtoisie, l'Economie, la Sincérité. Le bébé, c'est à Débrouillardise. Faites la connaissance du Bonhomme et vous vous accorderez très bien avec le reste de la famille. Un ceruciel est toujours une boîte à vertus.

## CARTES PROFESSIONNELLES

- |  |  |
|--|--|
| <b>Médecins</b>  | <b>Notaires</b>  |
| W. BEGIN, M.D., médecine générale. Spécialité: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Tél: 379. 65-67, rue Brooks, Parc Racine. 6-22  | P. H. DUBUC, Notaire, Argent à prêter, Propriétés et terres à vendre. Edifice Jutra, 127a King-St. Tél: Bureau 1935w; Residence 331m. 10-22                        |
| Dr W. A. FARWELL, à l'Hôpital Protestant. Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge. 45 avenue Dufferin. Tél: 457. Consultations: 11 h. a.m. à 12 h. et 1 h. à 4 p.m. Autres heures par appointment. 6-22   | <b>Avocats</b>   |
| Dr J. A. D'ARCHE et ROCH HERBERT, spécialistes: Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge. 92, rue King-Ouest, Sherbrooke. Tél: 654. Hôpital privé. 7-22  | NICOL LAZURE & COUTURE, Hon. J. Nicol, C.R., Trésorier-provincial, Wilfrid Lazure, J. S. Couture, L. L.L., 66 rue Wellington-S. 6-22                               |
| Dr L. C. BACHAND, spécialiste-consultant: Yeux, oreilles, nez et gorge. De 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Immeuble Olivier, Sherbrooke, Qué. 1-22  | LIONEL FOREST, Avocat de la couronne, 30 rue Wellington. Edifice Banque d'Hochelega, Sherbrooke, P. Q. 10-22   |
| Dr R. GAUDET, interne à l'Hôpital général St-Vincent de Paul, médecine générale. Spécialité: voies urinaires. Heures de consultation: 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m. — Bureau: 44 Brooks, Sherbrooke. Tél: 561. 1-22   | McCABE, GERVAIS & WOLFE, Téléphones 1095 et 1403W. Avocats. E. P. McCabe, B.C.L., C. O. Gervais, L.L.L., J. P. Wolfe, B.C.L., 41 King-Ouest.                       |
| Dr J. A. ETHIER, M.D., Tél: 676. Spécialité: Voies urinaires. Consultations: Résidence, 84 rue King-Ouest et par appointment. Electrothérapie au complet pour le traitement des maladies chroniques, en particulier le Rhumatisme, la Tuberculose sous toutes ses formes, ainsi que le mal de Bright (maladie des reins). 1-22 | O'BREADY, FANNETON & BOISVERT, AVOCATS, 22 Wellington-nord, Sherbrooke, P. Q. Boîte postale 511. Tél: 566. Bureau à East-Angus, samedi, de 4 1/2 à 8 1/2 p.m. 6-22 |
| Dr AMEEDÉ DEMERS, Médecin-Chirurgien, ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame. Bureau: 85, rue King-Ouest. Tél: 326w. 8-22  | FRASER, RUGG & MIGNAULT, Avocats, H. E. Fraser, C.E., F. S. Rugg, C.R., Chas. Mignault, 89 Wellington-Nord. Tél: 19. 10-22   |
| M. P. P. BEAUDRY, des Hôpitaux de Paris. Spécialités: pneumons, en particulier le Rhumatisme, la Tuberculose sous toutes ses formes, ainsi que le mal de Bright (maladie des reins). 1-22  | VERRET & DESILETS, avocats, H. Verret, C. R.; A. Desilets, B. A. L. L., 46 Wellington-Nord, Sherbrooke. Tél: 1219. Bureau à Windsor-Mills, le samedi.              |
| Dr J. OVILA NOEL, médecin-chiurgien, 18 rue du Conseil. Tél: 1774. A l'Hôtel Dieu, l'avant-midi jusqu'à 1 à 5 h. p. m. A son bureau; voir à 1 à 5 h. et de 7 à 9 h. p. m.  | <b>Comptables</b>  |
| <b>Garde-malade</b>  | ALLAIRE & LEBLANC, Auditeurs-Comptables. Agents d'assurance. Edifice Banque Nationale, 72a rue Wellington-Nord. Tél: 198w. 10-22                                   |
| <b>Encanteurs</b>  | RELANGER & BEGIN, Auditeurs-Comptables. Edifice Genest, 22 rue Wellington-Nord. Tél: 567. 1-22   |
| J. GIFFITH, L'A. Encanteur-Comptable, Auditeur, Commissaire. 46a Wellington-Nord. Tél: 71. 8-22  | <b>Dentistes</b>   |
|  | Dr VALMORE OLIVIER, Chirurgien-Dentiste. Edifice Olivier, angle King et Wellington. Tél: 251.  |
|  | FOREST & MARCOUX, dentistes, bâtisse Métropole, rue King. Bureau ouvert tous les lundi, mercredi et vendredi soirs de 7 h. 30 à 9 h. 5-22                          |
|  | <b>Ingénieurs Civils et Arpenteurs</b>   |
|  | ARMAND CREPEAU, Ingénieur-Civil et Arpenteur; rapport techniques, plans, aqueducs, travaux municipaux; 30a, rue Wellington-Nord. Tél: 549. 10-22                   |
|  | Louis O.-C. Mignault, Arpenteur-Geomètre. Bureau: 50, rue King-O. Tél: 977m. A Richmond, chez le notaire DuBois, les 2e et 4e samedis. 2-22                        |
|  | J. O. C. Mignault, Ingénieur-Civil et Arpenteur; aqueducs, égouts, cours d'eau et tous travaux municipaux, 24 Sanborn, Sherbrooke. Tél: 480. 1-22                  |
|  | CHS.-P. DUBUC, R. St. App. Ingénieur-Conseil. Arpentage, Mines, Patentes, Plans, Estimes, 112, rue du Conseil. Tél: 98W. 6-22                                      |

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

OTTAWA, 30 — L'hon. M. Jacques Bureau, ministre des douanes, annonce que des officiers spéciaux ont été postés le long de la frontière internationale pour mettre fin à la contrebande.

"Les rapports reçus, dit l'hon. M. Bureau, nous informent que la contrebande s'est faite sur une grande échelle ces derniers temps, et nous sommes résolus d'y mettre fin."

"Les femmes paraissent les plus grandes coupables pour ce qui concerne la soie et les rubans. Les cigarettes, les drogues et les allumettes sont aussi sur la liste des articles qui entrent ainsi "en franchise" au Canada, mais contrairement à la loi."

L'hon. M. Bureau dit qu'il va prouver par des exemples qu'il n'est pas bon de violer la loi.

Il ajoute qu'en quelques mois on a saisi assez de soieries aux frontières pour en venir les femmes et filles de tous les employes civils du Canada.

## ST-CLAUDE

LUPIN-CHARLAND — Mercredi matin eut lieu le mariage de M. Napoléon Lupin, fils de M. Jules Lupin, de Windsor-Mills, avec Mile Florida Charland, fille de M. N. Charland. Les père respectifs servaient de témoins. Aux nouveaux époux nous souhaitons une longue lune de miel.

— M. et Mme Georges Ouellette, de Lewiston, Maine, étaient récemment à St-Claude, visitant chez M. H. Coult.

— M. et Mme Alph. Ouellette visitaient des parents à Asbestos, dimanche.

— M. Rosaire et Armand Bisson, Miles Maria et Paula Bisson, Léotitia Payer visitaient la famille Narcisse Croiset à St-Georges, dimanche.

— Mme Philippe St-Cyr et Mile D. Maillet à St-Georges mercredi.

— Mile A. Houle est depuis quelque temps chez sa sœur, Mme Paul Pouliot.

— M. et Mme Georges Charland, d'Asbestos, étaient à St-Claude jeudi à l'occasion du mariage Charland-Lupin.

— Mile Maria Gosselin de passage à Ascot vendredi.

On estime que les épargnes américaines ont perdu \$904,000,000 dans la spéculation sur le mark.



# La Bière des Géants!

Brûlés par ces foyers ardents, Vibrants d'énergie, de vigueur — Ces géants de l'endurance Veulent la bière des géants Frontenac Export!

Vous qui portez le poids du jour, pour conserver force et courage — Goûtez-la et dites s'il y en a dedans!



# Frontenac Export Ale

J. H. BRYANT, LIMITED, Distributeurs pour le commerce, Rue du Dépôt Sherbrooke

# PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

## HOMMES DEMANDES

**ON DEMANDE.**—Des agents de confiance pour vendre des arbres fruitiers et ornementaux. Bon salaire à la semaine. Echantillons et articles divers gratuits. Territoires exclusifs. Ecrire Pelham Nursery Co., Toronto.

**VENDEURS.**—Nous payons toutes les semaines, et nous offrons un emploi permanent dans la vente de nos arbres, racines entières, arrachés à la commande du client. Arbres magnifiques. Département de Services gratuits. Nous vous enseignons et nous vous fournissons un équipement gratuitement. Bonne chance pour faire de l'argent. **LUKE FRERES**, Pépiniéristes. MONTREAL. 89-P.

**ON DEMANDE.**—Deux hommes comme vendeur. Entraînement spécial donné si nécessaire. S'adresser entre 2 et 5 hrs, chambre 203-205 Edifice Banque de Commerce, coins des rues King et Wellington. 221-1-ch.

## FILLES DEMANDES

**ON DEMANDE** une servante pour ouvrage général et sachant bien faire la cuisine chez Mme Guinon, 109 King-O. 218-jno.

**ON DEMANDE** une fille de chambre à l'hôtel Robinson à Knowlton, Co. de Québec. 218-jno.

**ON DEMANDE** une servante pour ouvrage général. Petite famille. S'adresser à 34 Fabre. 219-3-p.

**ON DEMANDE** une vendeuse d'expérience pour magasin de confections pour dames. S'adresser chez Segall's 52 rue King, près Wellington. 221-1-c.

## POSITION DEMANDEE

**JEUNE FILLE** connaissant bien la comptabilité et l'ouvrage général de bureau demandée position. S'adresser par lettre à Casier Y. La Tribune. 180-jno.

## VOILLAIRES DE RACE

Nous avons une belle récolte de porcs, jindes, oies, canards, pintades, etc., de toutes races de volailles de races à des prix très raisonnables. Re-producteurs de choix. Demandez notre brochure illustrée de 20 gravures de ces races les plus avantageusement cotées au pays. 25 sous par maille.

**COCHONS CHIFFRES WHITE.** Beaux animaux de commencement d'année, avec engraissement, prix raisonnables. Aussi plusieurs belles jeunes truies avec engraissement.

**ANIMAUX SHORTHORN.** Un beau troupeau de vaches, bouviers, vaches, et bon marché. Les cultivateurs ont du foin en masse cet automne et l'hiver prochain sera bon marché. Venez nous voir ou écrivez. Nous donnerons des termes faciles aux gens responsables.

Nous achetons les poules et autres volailles vivantes, et payons des prix défiant toute compétition.

Envoyez-nous vos besoins, incluant toujours s'abonner au journal. La Ferme Avicelle Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

## LA LOI DE FAILLITE

**VENTE A L'ENCAN**  
Dans l'affaire de Hubert Lafaille, Cultivateur, Banston, P. Q.

**DANT AUTORISE**  
Les soumissionnaires vendront par encan public, sur la terre du dit Hubert Lafaille, située dans le 11ème rang du Canton de Barnston, Co. de Stanstead, dans la Province de Québec.

**JEUDI, LE 2 NOVEMBRE 1922**  
A 1 heure de l'après-midi.

Objet de cette succession, comme suit: 1. Vaches, veaux, 1 cheval, voitures, harnais, et divers instruments agricoles, environ 20 tonnes de foin, etc.

2. Cette ferme composée et désignée comme étant les lots de cadastre 14 A et 11 C, dans le 11ème rang du canton de Barnston, avec les bâtiments et divers instruments agricoles, etc.

**CONDITIONS DE VENTE: ARGENT COMPTANT.**  
L'Inventaire, les titres, etc., sont visibles à notre bureau. Pour autres informations, veuillez vous adresser à **BELANGER & BEGIN**, Syndics Autorisés.

22, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q. J. P. Juras, Encanteur. 219-28-36-ch

## AVIS

**AVIS** est par les présentes donné que The Saint Francis Valley Railway Company, en vertu d'un décret en date du 14 octobre 1922, a été autorisée par le Parlement du Canada à construire une ligne de chemin de fer dans la partie comprise entre Richmond et Melbourne et Saint-François-du-Lac jusqu'au 21 décembre 1924, et le délai pour compléter le chemin de fer et le mettre en opération jusqu'au 21 décembre 1928.

Les procureurs de la requérante, **BEIQUE & BEIQUE**, Montréal, 27 octobre, 1922. 221-6-43-20 ch

## A LOUER

Bureaux dans l'immeuble de la Banque Canadienne de Commerce, Carré Wellington. Un sur le premier plancher et plusieurs au 2ème étage. Loyer de \$22.50 par mois, incluant le chauffage. Service ascenseur et de concierge.

Nos 8 rue Brewster, Sherbrooke-Est—Loyer de deux pièces à \$6.00 par mois, et un autre de trois pièces à \$10.00 par mois. Possession immédiate. Propres et confortables et aussi l'été comprise.

S'adresser à **EDWARDS REALTY CO** Chambre 21, Immeuble Olivier. Tél: 1637-P.

## A LOUER

**CHAMBRE A LOUER**, magnifique grande chambre bien meublée, sur le devant, localité idéale pour 2 hommes. S'adresser à 15 rue Aberdeen, coin Laurier. 184-jno.

**A LOUER**, Appartements venant d'être terminés, 455 chambres chauffées, très modernes, au No 136 Wellington-N. S'adresser à H. A. Hyndman, 136 Wellington-Nord. 202-jno.

**BUREAU A LOUER**, chauffé, sur le devant, dans l'édifice Gendron, rue King-Ouest. S'adresser à O. J. Gendron, 64 rue King-Ouest. 206-jno.

**A LOUER**, Logements luxueux de 5 et 6 chambres avec bain, meublé ou non meublé. S'adresser à J. O. Darce, 84, Wellington-Sud. 207-jno.

**A LOUER**, Logement de 4 appartements, très chaud. Possession immédiate et désiré. S'adresser à 65 Mont-Plaisant. 215-6-p.

**MAISONS A LOUER**, Un lot de maisons très désirables. Peut être occupées immédiatement. S'adresser à 191 rue Victoria. Tél: 877-W. 218-10-c.

**A LOUER**, Logement de 5 chambres et bain, gaz, eau chaude. S'adresser à 88, rue Marquette. 220-2-p.

**A LOUER**, Chambres meublées et deux bons garages. S'adresser à 36 rue Gordon. 220-3-p.

**A LOUER**, Ecurie de quatre parts, eau et lumière. Trois écuries, pour automobile à prix raisonnable, 93 rue Marquette. 220-2-p.

**A LOUER**, logement de cinq appartements, salle de bain. Répare à neuf. S'adresser à 23 Fabre. 221-1-P.

**A LOUER**, Maison seule de 8 chambres, maison chaude très bien finie plancher vernis en bois franc, située à un mille du centre de la ville, sur un beau chemin, avec garage; loyer pour \$10, par mois. Pour informations s'adresser par téléphone No. 733. 221-3-p.

**A LOUER**, Deux magnifiques chambres bien meublées, chauffées à l'eau chaude. Usage du téléphone. S'adresser à boîte D, La Tribune. 221-1-ch

## VENTE A L'ENCAN

**MARDI à 1 h. P.M. le 31 Octobre**  
Ayant reçu instruction de M. Ernest Demers, d'Ascot, je vendrai par encan public les articles suivants: 12 vaches à lait, 2 vaches devant mettre bas en novembre et décembre, respectivement, 2 veaux, 1 cochon, 20 tonnes de foin.

Jos. FOY, Encanteur. 220-1-p.

## VENTE PAR ENCAN

au No 71 rue Belvédère-Nord, voisin le Sherbrooke Parc Milk Jeudi le 2 novembre: aménagement de maison, piano, etc.

Vente de 9 hrs à midi. Il faut que tout soit vendu pour midi. Argent comptant.

**JOHN-J. GRIFFITH**, Encanteur. 221-2-ch

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshield, conseiller du Roi et Avocat, James Edward Hutchison, Gerant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Franchise Company pour les fins suivantes:

Pour acheter, louer, ou acquérir de quelque manière que ce soit et de construire, opérer et maintenir des tramways et chemins de fer dans la cité de Québec, et dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques ou autres usines de gaz ou de vapeur, usines à gaz ou de vapeur d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellefleur, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des



Affections de la Peau chez le Bébé... L'Onguent du Dr Chase

LA SITUATION COMMERCIALE

Le commerce de gros accuse une plus forte demande pour articles d'automne et d'hiver, surtout pour les vêtements lourds...

LA SITUATION AGRICOLE

Les rapports finals officiels des provinces de l'Est canadien estiment la récolte à un rendement supérieur à celui des trois dernières années.

La récolte a été particulièrement abondante en Saskatchewan cette année, si l'on en juge par les chiffres qui viennent d'être publiés par la Cie du Pacifique Canadien au sujet de l'expédition du grain.

Comme la moyenne de chargement par wagon est de 1455 minots, il a donc été expédié par les lignes de cette Compagnie jusqu'au 14 octobre, 65,219,498 minots de grain pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta...

On aura une idée de l'énorme augmentation dans la quantité de grain transportée par le Pacifique Canadien cette année jusqu'au 14 octobre, comparativement avec l'an dernier, et l'année 1913, pour la même période.

Les recettes brutes du Canadien National ont été de \$2,444,912, ce qui donne une augmentation de \$326,218. Les recettes brutes depuis le commencement de l'année ont été de \$92,500,459, soit une diminution de \$3,765,189 sur la période correspondante de l'an dernier.

DANS LE CANAL DE KIEL

PARIS, 30.—L'Allemagne soutient que la liberté de passage dans le canal de Kiel n'est pas demandée par le traité de Versailles.

Celui qui lit peut savoir beaucoup; celui qui regarde peut savoir davantage.

BUT DE L'EXPOSITION DE L'EMPIRE

(Presse Canadienne) LONDRES, 30.—Le duc de Devonshire, président du conseil exécutif de l'Exposition de l'Empire, a fait publier une déclaration relative à la récente controverse sur le prétendu projet de prendre hors de l'Empire certains produits, notamment la farine et le bois.

La déclaration dit que le but de l'exposition est de faire voir la variété et l'importance des ressources de l'Empire britannique. Le conseil exécutif a toujours eu l'intention d'insister pour assurer l'application de ce principe autant que possible.

M. BOUILLON NE SERA PAS DELEGUE

(Presse Canadienne) PARIS, 30.—M. Henri Franklin-Bouillon n'a pas voulu accepter le rôle de délégué français à la conférence pour assurer la solution définitive des problèmes du Levant.

PERSPECTIVES D'ENTENTE

BRUXELLES, 30.—Le premier ministre Theunys croit que les relations franco-britanniques s'amélioreront sous l'administration de M. Bonar Law.

ELLE SOUFFRAIT DE L'ECZEMA

'Fruit-a-tives' l'en débarrassa

Pointe-Saint-Pierre, en Province. "Je souffrais trois ans d'un terrible eczéma. Je consultai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien."

Je fis alors usage d'une boîte de 'Sootha Salva' et de deux boîtes de 'Fruit-a-tives' et ma peau est débarrassée. La douleur a disparu et l'eczéma n'a pas reparu.

La 'Sootha Salva' et le 'Fruit-a-tives', ce merveilleux médicament à base de fruits, sont étonnants. Madame PIERRE LAMARRE, 50c la boîte: 10, \$2.50. Boîte d'essai: 25c. Chez tous les marchands ou expédie sans frais par la poste par 'Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa, et Ogdenburg, N.-Y. 403-F

UN JUGEMENT CONTRE "LE DEVOIR"

(Service Spécial) QUEBEC, 30.—La Cour du Banc du Roi, division des Appels, a rendu jugement dans la cause de l'hon. L. A. Taschereau contre le journal "Le Devoir", de Montréal.

La Cour d'Appel composée des honorables juges Martin, Dorian et Rivard, a confirmé le jugement rendu par l'honorable sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure. On se rappelle que le "Devoir" poursuivi pour avoir rapporté au cours de l'hiver dernier, certaines paroles prononcées par M. Armand Lavergne, à un banquet donné en son honneur, fut condamné à payer \$1,000 de dommages.

Le journal en appela de ce jugement que vient de confirmer la cour du banc du roi.

M. CLEMENCEAU EN AMERIQUE

(Presse Canadienne) BOSTON, 30.—Il n'a pas encore été décidé si Clemenceau, surnommé le "Tigre", fera plus d'une conférence à New-York durant la tournée qu'il doit faire aux Etats-Unis. Suivant des informations reçues à Washington, Clemenceau arrivera à New-York sur le paquebot "Paris", le samedi, 18 novembre et parlera le lendemain après-midi au Metropolitan Opera House. Il sera à Boston le 23 novembre, à Chicago le 25 novembre à Kansas City le 28, à la Nouvelle-Orléans le 30 et à Washington le 5 décembre. Il restera à Washington jusqu'au 9 décembre.

DIVISION DU DIOCESE D'OTTAWA

OTTAWA, 30.—Sa Grandeur Mgr J.-M. Emard, archevêque d'Ottawa, vient de diviser son diocèse en vicariats, mais les noms des vicaires forains ne seront connus que dans quelques jours. Les deux premiers comprennent les paroisses françaises d'Ottawa, Cantley, Martindale, Mayo et Chelsea. Il y aura aussi un vicariat composé de Hull, Aylmer, Farrelton, Lac Ste-Marie, Luskville, Pointe Gatineau et Ste-Cécile de Masham.

"Le droit et le devoir du vicaire forain est de s'enquérir si les ecclésiastiques de son district mènent une vie conforme aux Saints Canons, s'acquittent avec diligence de leurs offices, surtout en ce qui regarde la loi de résidence, la prédication du Verbe Divin, l'enseignement du catéchisme aux enfants et aux adultes et l'obligation de visiter les malades. Il doit aussi s'occuper de l'exécution des ordonnances épiscopales, la matière du sacrifice de l'Eucharistie, la tenue des églises et du linge sacré, la garde de l'Eucharistie et la célébration de la messe; l'observation des règles liturgiques, l'administration des biens ecclésiastiques, le fidèle acquittement des messes, et leur inscription correcte dans le livre de la paroisse.

Il appartient au vicaire forain, des qu'il apprend la maladie grave d'un prêtre de son district, de voir à ce qu'il reçoive les secours matériels et spirituels et aussi, advenant sa mort, d'empêcher que durant la maladie ou après la mort d'un prêtre, les livres, documents, objets sacrés ou autres choses appartenant à l'église ne se perdent ou soient transportés ailleurs.



ABSORBINE Réduira les articulations enflées, les eczémas, les enflures malades, elle guérit les furoncles, maladies de l'écouper, qu'on, les fistules ou les plaies infectées rapidement parce que c'est un antiseptique certain et un germicide. Appliquez à abondance sur le mal et laissez agir. Absorbine est le seul remède qui agit sur le système sanguin. Absorbine est le seul remède qui agit sur le système sanguin. Absorbine est le seul remède qui agit sur le système sanguin.

Le vicaire forain doit, aux jours désignés par l'évêque, convoquer les prêtres de son propre district pour les conférences.

ENFANT DE CINQ ANS BRULE VIF A PRINCEVILLE

(De notre correspondant) PRINCEVILLE, 30.—Il nous fait peine d'apprendre que le jeune enfant de M. Roméo Chauvette s'est brûlé à mort.

M. Chauvette était à faire brûler des abattis. Comme il s'était éloigné, son jeune fils, âgé de cinq ans et ne connaissant pas le danger, s'approcha si près du feu que ses habits s'enflammèrent. Le jeune malheureux se jeta par terre en criant. Son père accourut mais il était trop tard. Son corps était tout en feu. Le pauvre enfant mourut le lendemain après avoir beaucoup souffert.



Rend le Thé et le Café Délicieux

LES MENAGERES trouvent que le lait CARNATION est le secret de bien des tasses de thé ou de café délicieux. Carnation donne un goût que vous ne pouvez obtenir d'aucune autre façon. Il fait du délicieux cacao et est bon comme lait pour boire—ajoutez de l'eau et servez sur la glace.

Le lait Carnation est bon parce qu'il est du lait provenant de vaches bien nourries, évaporé jusqu'à ce qu'il ait la consistance de la crème; y puis scellé dans un récipient et stérilisé. Aucun sucre ni autre ingrédient n'entrent dans Carnation, seulement que du lait pur et nourrissant.

Il est si à la main aussi. Vous l'achetez avec vos épiceriers et il est toujours prêt. Commandez dès maintenant plusieurs boîtes de 16 onces ou une caisse de 48 boîtes. Les recettes Carnation sont fameuses par leur bon goût. Ecrivez pour une copie illustrée de ce livre de recettes: en contenant plus de 100 nouvelles. Il est gratis. Essayez la recette ci-dessous.

CARNATION EMPLOYE COMME CREME DANS LE CAFE.—Pour donner à votre tasse de café une saveur appétissante et une couleur brun doré—employez le Carnation pur tel qu'il sort du récipient. Une cuillerée à thé est suffisante—mettez-en plus si vous désirez.

THE CARNATION.—Trois parties de thé chaud, une partie de lait Carnation. Sucrez au goût. Un breuvage vraiment délicieux.

LA COMPAGNIE DES PRODUITS DE LAIT CARNATION LIMITEE, 1033, RUE JOHN-NORD, AYLMEY, Ont.

Advertisement for Carnation Milk featuring a can of milk and the text 'Lait Carnation' and 'PROVENANT DE VACHES BIEN NOURRIES'.